BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3882 du Mardi 14 Mai 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Football/Championnat national de Ligue 1

L'Etoile du Congo voit l'Afrique à sa portée

L'Etoile du Congo. Objectif: la deuxième place coûte que coûte! (P.15)

Fondation Perspectives d'Avenir (FPA)

Lancement de l'Académie du leadership et de l'employabilité

(P.6)

Coup d'oeil

Rond-point Mouhoumi: fin du cauchemar pour les usagers?

Editorial

Branle-bas de combat

Négiociations Congo-FMI

Alex Segura Ubiengo (P.3)

Vers l'ouverture d'un programme d'aide

Force montante congolaise (FMC)

Le secrétariat permanent du PCT à la rescousse de Juste Bernardin Gavet

(P.3)

Rééchelonnement de la dette du Congo vis-à-vis de la Chine

«Publiez ce que vous payez» demande d'y voir plus clair

(P.4)

Jean Philippe Ngakosso, secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères

«Un avant-projet de loi devra instituer un Conseil représentatif des Congolais résidant à l'extérieur»

(P.5)

Construction du pont-route-rail Brazzaville-Kinshasa

Les travaux débuteront en août 2020, a annoncé le président de la BAD

La maquette du pont (P.6)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE
L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DES ONG OU CABINETS D'ETUDES CHARGES DE LA SELECTION ET DE LA GESTION DES PRESTATAIRES DE MONTAGE ET DE SUIVI-ENCADREMENT DES PLANS D'AFFAIRES N°012 C/PDAC/2019

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe de la Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des prestations de montage et de sui/encadrement des plans d'affaires.

2. L'objectif de de la mission est de s'assurer que les plans d'affaires des groupes de producteurs et des MPME agroindustrielles sont préparés selon les règles de l'art, répondent aux critères d'éligibilité et peuvent permettre d'atteindre les objectifs du PDAC.

3. Le présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt vise l'établissement d'une liste restreinte en vue du recrutement des ONG/Cabinets chargés du montage et du suivi-évaluation des plans d'affaires financés par le PDAC.

4. L'Unité Nationale de Coordination du Projet invite les ONG/Cabinets intéressés à manifester leur intérêt à réaliser les prestations sus indiquées.

5. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:
- compétences de l'ONG /cabinet, pour la mission, références techniques vérifiables sur des missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission, année, coût, nom et adresse complète du représentant du client;
- adresse complète de l'ONG/cabinet et personne à contacter, Téléphone, E-mail.

6. Sur cette base, les ONG/cabinets seront séectionnés dans le cadre d'un budget déterminé (SCBD), conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la Sélection et Emploi des Consultants de janvier 2011.

7. Les TDR et informations complémentaires sont disponibles à l'UNCP, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

8. Les manifestations d'intérêt seront être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le lundi 27 mai 2019, à l'adresse ci-dessous:

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdacmaep@gmail.com

Brazzaville, le 9 mai 2019

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-008

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE:
SUPERVISEUR SECURITE
Grade - FSN-06
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 7 Mai 2019
DATE DE CLOTURE: 21 Mai 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un Superviseur Sécurité détenteur d'un Baccalauréat, ayant une bonne maitrise de la langue anglaise et française ainsi qu'une expérience professionnelle de deux (2) ans minimum dans le domaine de la sécurité dont un (1) an dans le rôle de supervision.
Sous la hiérarchie directe du Manager de la garde locale, le/la titulaire du poste sera en charge de la coordination de toutes les actions des agents de sécurité affectées à la protection des biens et du personnel du gouvernement des États-Unis travaillant sous sa juridiction à Brazzaville.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D
(Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-010

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE:
CAISSIER
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 8 Mai 2019
DATE DE CLOTURE: 22 Mai 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Caissier(e) ayant fait au moins deux (2) ans d'études universitaires dans le domaine administratif ou financier, ayant une bonne maitrise de la langue anglaise et française ainsi que deux (2) ans d'expérience en comptabilité ou gestion financière. Sous la hiérarchie directe du conseiller administrative et financier, le/la titulaire du poste sera en charge de la caisse ainsi que de toutes les activités liées à son fonctionnement.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D
(Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-011

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE:
AGENT APPROVISIONNEMENT
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 10 Mai 2019
DATE DE CLOTURE: 24 Mai 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un Agent Approvisionnement ayant une licence en gestion des affaires ou logistique, une excellente connaissance de la langue anglaise et française ainsi que trois (3) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'approvisionnement, de l'administration des conditions contractuelles, de la négociation et de la passation des marchés, de la modification des contrats et de la surveillance du rendement des entrepreneurs.

Sous la hiérarchie directe du superviseur de la section, le/la titulaire du poste sera responsable des achats de biens et services au niveau local et étranger.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants:
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133
Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D
(Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt.
Bonne chance!

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE
B.P.: 4866, Tél.: (242) 06 667 00 66 / 06 473 30 79
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, Face Laboratoire de Total.
E-mail: masselotnotaire@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 9 Avril 2019, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée SABAS STEP BUSINESS, aux caractéristiques:

- **Dénomination:** SABAS STEP BUSINESS;
-Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée;
- **Capital social:** 1.000.000 F. CFA;
- **Siège social:** Pointe-Noire, 76 Avenue Schoelcher, quartier du Grand marché, téléphone: (00242) 06 930 62 77;
Objet social: Prestation de services en immigration, tourisme et voyage; services des agences des réservations; bâtiment et travaux publics;
- **Durée:** 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- **Enregistrement:** À Pointe-Noire, sous le numéro 2930, Folio 068/24, en date du 11 Avril 2019;
- Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le n°19 DA 505 du 25 Avril 2019;
- **Immatriculation:** A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n° RCCM CG/PNR/19 B 180 du 25 Avril 2019;
- **Gérance:** Monsieur NGOUYA Othon Sabas est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Pour avis,
Maître Maurice MASSELOT,
NOTAIRE.

Négiociations Congo-FMI

Vers l'ouverture d'un programme d'aide

Après pratiquement deux années de négociations infructueuses, le Fonds monétaire international (FMI) s'est dit disposé à conclure prochainement un accord avec le Congo, lui ouvrant la voie à un programme d'aide. *«Au regard de la consistance du dossier du Congo, le pays est dans les perspectives d'une conclusion prochaine d'un programme économique avec cette institution de Breton Woods»,* a déclaré Alex Segura Ubiengo, conseiller au département Afrique du Fonds monétaire international, après son audience avec le président de la République, mercredi 8 mai, au terme de sa mission au Congo.

Alex Segura Ubiengo

La récente mission du FMI à Brazzaville a salué les efforts d'assainissement fournis par le Congo. Les progrès sont réels, mais ce n'est pas une raison pour se relâcher. C'est en substance la conclusion tirée par Alex Segura Ubiengo. *«J'ai trouvé les éléments nécessaires pour faire avancer le dossier du Congo. Reste que c'est le Conseil d'administration du FMI qui doit approuver le programme»,* a-t-il déclaré. Pour lui, le programme du Congo est solide. *«Le FMI va aider le Congo à rétablir la stabilité macroéconomique et à réaliser une croissance plus élevée et plus inclusive»,* a-t-il rassuré. Le conseiller du FMI a manifesté l'engagement de l'institution de Breton Woods de signer un accord programme avec le Congo qui pourrait être soutenu par un arrangement financier au titre de la facilité élargie de crédit (FEC).
Les discussions engagées en mars 2017 entre le Congo et le FMI avaient été suspendues quelques mois plus tard, après la découverte par l'institution de Bretton Woods de l'ampleur de la dette du pays. le FMI avait alors imposé aux autorités congolaises une renégociation de sa dette, jugée très élevée, avec ses principaux créanciers (dont la Chine) avant de conclure tout programme d'aide.
En outre, il avait demandé plus d'efforts et de transparence avant d'accorder au Congo un arrangement financier pour relancer son économie. Or, le 29 avril 2019, les autorités congolaises et chinoises ont conclu à Pékin, un accord sur le rééchelonnement de l'énorme dette congolaise, quelque 3,15 milliards de dollars américains, détenue par la Chine, ouvrant ainsi la voie à la reprise des négociations avec le FMI.
Pour le chef de la mission du FMI, cet accord représente une étape décisive vers le rétablissement de la viabilité de la dette congolaise. Il a, en outre, précisé que les autorités congolaises doivent mettre en œuvre la stratégie déjà annoncée de restructuration de la dette extérieure envers les créanciers commerciaux, en particulier celle des négociants en pétrole: *«Avec l'aide de leurs conseillers financiers et juridiques, les autorités congolaises doivent poursuivre des négociations de bonne foi avec leurs créanciers, en tenant compte de la capacité de paiement du Congo».*
Les perspectives encourageantes enregistrées avec le FMI devraient aboutir rapidement à l'adoption d'un programme permettant au Congo de reconstituer des réserves de change du pays, afin de contribuer conjointement avec les autres membres de la CEMAC à la stabilité de l'ensemble de la sous-région.

Philippe BANZ

Force montante congolaise (FMC)

Le secrétariat permanent du PCT à la rescousse de Juste Bernardin Gavet

Le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT) a apporté le 8 mai 2019, son soutien à Juste Bernardin Gavet, premier secrétaire de la Force montante congolaise (FMC), jeunesse du Parti, sommé de démissionner de son poste par une frange des militants réunis au sein du comité de la FMC de Talangaï. L'assemblée générale organisée au siège communal du PCT, à Mpila, s'était assignée comme objectif de remettre les pendules à l'heure. Fernand Sabaye, secrétaire permanent du PCT, chargé de la jeunesse, a tenté de sauver l'unité menacée.

Fernand Sabaye présidant les travaux

Peu avant la tenue de cette assemblée générale, la tension était montée entre membres de la Force montante congolaise (FMC). Disputes par ici, querelles par-là, le climat était délétère. Des chaudes empoignades verbales qui témoignent que rien ne va plus au sein du mouvement de jeunesse du PCT, secoué par une crise sans précédent aux allures des querelles dont sont coutumiers les partis politiques.
En effet, depuis quelques mois, la FMC fait face à une dissidence en son sein menée par un lobby de frondeurs qui déstabilisent sa cohésion et son unité. Les ambitions démesurées des uns et la légitimité des autres ont engendré le dysfonctionnement de la FMC, dont les contradictions sont désormais portées dans la rue et sur les réseaux sociaux, comme au sein du groupe parlementaire de la majorité présidentielle.
La réunion de Mpila a réuni dans la même salle, les protagonistes des deux camps. D'un côté, les soutiens de Juste Bernardin Gavet, de l'autre, la frange opposée, conduite par Donald Mobobola, qui a tenté de perturber la rencontre. Les organisateurs ont eu des sueurs froides pour concilier les acteurs de la crise.
Fernand Sabaye, assisté dans cette rude épreuve par Gabriel Ondongo, président de la fédération PCT-Brazzaville, était là pour calmer les tensions. Le secrétaire permanent chargé de la jeunesse a rappelé à l'assistance que le PCT a le devoir d'encadrer et de préparer sa jeunesse aux nobles missions qui l'attendent pour le bien du pays. *«Les missions sont connues, notre organisation interne nous permettra de relever ce défi. Il ne peut y avoir d'organisation parallèle, de commission ad hoc, de groupe de jeunes qui réclament autre chose que ce qui est précis par les statuts et le règlement intérieur de notre organisation. La FMC est un instrument de travail du PCT et doit l'être»,* a-t-il dit.
L'ordre du jour de l'assemblée générale portait sur la déclaration faite le 4 mai par le comité de la FMC de Talangaï qui exigeait la démission de Juste Bernardin Gavet. La majorité des participants ont dénoncé les activités anarchiques menées par certains de leurs camarades pour détourner l'organisation des missions qui lui sont confiées. Ils ont condamné cette attitude, «irresponsable et séditieuse visant à discréditer la Force montante congolaise et à ternir l'image du Parti congolais du travail», selon eux. Ils ont appelé aussi ces derniers au ressaisissement et demandé au comité central de prendre toutes les mesures pour rétablir l'ordre, la cohésion et la discipline au sein de l'organisation.
L'assemblée générale a, par ailleurs, invité les membres de la FMC, sur toute l'étendue du territoire national, de se démarquer de ce groupe de dissidents et de se mobiliser résolument derrière le PCT et son président, Denis Sassou-Nguesso, en vue de relever le défi du développement du pays.
Pour eux, la nomination de Juste Bernardin Gavet au secrétariat exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse constitue un honneur et une reconnaissance de la FMC comme force juvénile centrale du pays par le président de la République. *«Cette reconnaissance de notre organisation ne peut constituer un prétexte d'un débat de rue par quelques forces que ce soient; parlant du cumul gênant, ni les textes constitutifs du Conseil consultatif de la jeunesse ni ceux de la FMC n'établissent un tel cumul; la FMC est suffisamment responsable pour établir une organisation interne qui permette aux dirigeants de tenir compte des enjeux nouveaux qui intègrent ses nouvelles missions*», précisent-t-ils dans la déclaration rendue publique à l'issue de l'assemblée.
A noter que les querelles au sein de la FMC se passent au moment où le groupe parlementaire de la majorité présidentielle est lui même secoué par une crise enfantée par un groupe de frondeurs composés des députés et sénateurs. Pierre Ngolo, président par intérim de la majorité présidentielle, ne cesse de prôner l'unité et la cohésion de la majorité présidentielle. *«Aujourd'hui, plus que jamais, nous devrons être unis, nous devrons promouvoir l'échange pour la compréhension entre nous. Nous espérons que, désormais, même s'il y a des problèmes, nous devrons marcher en rangs serrés, car nous avons un grand défi à relever: faire l'effort d'aller à la conquête des citoyens qui nous semblent hostiles, de sorte à élargir notre base»*, a-t-il précisé dernièrement, tout en invitant la grande famille présidentielle à ne plus porter ses contradictions dans la rue et sur les réseaux sociaux, afin de ne pas susciter le doute chez les citoyens. La FMC n'a-t-elle pas déjà contracté le virus de la division?

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Branle-bas de combat

Dans la classe politique tout indique que la prochaine échéance électorale majeure du pays, la présidentielle, n'est plus très loin. Et que, comme toutes les consultations électorales depuis 1992, les partis politiques vont encore s'adonner aux empoignades habituelles de rigueur. Des engueulades, préludes aux véritables déchaînements d'invectives qui s'annonce sont déjà audibles ici et là.
A l'opposition, des jeux de chaises musicales se font entendre. Posture ou repositionnement, les prises de position de partis moyennement importants sont déjà en marche. Telle formation, suspectée d'entretenir de l'ambiguïté sur sa place sur l'échiquier, remet les pendules à l'heure et rappelle qu'elle appartient bien à ceux qui se démarquent de l'action de la majorité présidentielle. Et de son bilan !
On a pu voir des scènes cocasses d'un bureau exécutif démettant son président et celui-ci réaffirmer qu'il est bien en place et qu'il n'y a pas un autre président-fondateur. Telle formation qui annonce la tenue de son congrès se voit sommer de revoir ses perspectives, car «le» président n'a pas encore sonné la fin de la récréation. Telle autre formation se voit reprocher son trop grand empressement à annoncer son alignement dans la course, alors qu'elle fait partie d'une plateforme qui doit décider de règles et de démarches communes.
Même à la majorité, où le ton semble de plus en plus à l'autocritique frisant l'auto-flagellation (pour ne pas se voir reprocher d'avoir trop complaisamment fermé les yeux sur les années de gabegie qui ont conduit à la crise actuelle ?), le ton est aussi à la logique du *«ôte-toi de là que je m'y mette»*. Du moins dans les sections en périphérie. Chez les jeunes, par exemple. Partout ailleurs on guette le mot d'ordre du chef : si des têtes doivent tomber, elles indiqueront la hauteur d'ajustement des «scuds» destructeurs. Et la longueur des flèches. C'est, comme qui dirait, de bonne guerre.
Mais c'est oublier qu'une personnalité politique est une boussole indicatrice pour des milliers de militants. A faire toujours, comme aux décennies du monopartisme, le choix de la girouette, on finit par décrédibiliser un vote. Alors que viendra fatalement l'heure des cohues contre la préparation, l'organisation et le résultat de ces élections. Cela ajoutera à la pagaille générale. Nous sommes invités à suivre notre propre destin mis en théâtre. Nous y prendrions du plaisir, si c'est du destin de 4 millions de fictifs qu'on parlait !

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rééchelonnement de la dette du Congo vis-à-vis de la Chine

«Publiez ce que vous payez» demande d'y voir plus clair

La section congolaise de l'ONG Publiez ce que vous payez» (PWYP-Congo) a publié, le 9 mai 2019, une note de position dans laquelle elle appelle à plus de transparence à propos du rééchelonnement de la dette du Congo vis-à-vis de la Chine estimée 3,15 milliards de dollars. Une créance pour laquelle le Congo et la Chine ont trouvé, récemment, un accord qui, selon le Gouvernement congolais, ouvre la voie vers la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI). «Publiez ce que vous payez Congo» demande au FMI d'exiger, préalablement à la signature d'un accord, la divulgation de l'accord de coopération globale avec la Chine et celui relatif au rééchelonnement de la dette congolaise, et des audits du compte Exim Bank et du Ministère de l'Aménagement du territoire et des grands travaux. Voici l'intégralité de cette note.

Christian Mounzéo et Brice Mackosso, deux principaux animateurs de la coalition

Le Gouvernement de la République du Congo a annoncé, lors du Conseil des ministres du 2 mai 2019, la conclusion le 29 avril 2019 à Pékin, d'un accord relatif au rééchelonnement des 3,15 milliards de dollars de dette congolaise détenus par la Chine. Cette étape, selon le gouvernement, ouvre la voie vers la signature d'un accord avec le Fonds Monétaire International.

Christine Lagarde, Présidente du FMI s'exprimant en marge du Forum de Paris sur l'endettement des pays en développement a déclaré le 7 mai: *«Après de très longs mois de discussions et de négociations avec les autorités, nous avons bon espoir que l'accord ait été trouvé entre les autorités chinoises et congolaises pour une restructuration de la dette congolaise»*, ce qui confirme la déclaration des autorités congolaises.

Publiez ce que vous payez Congo (PWYP-Congo) se félicite de cette évolution dans les négociations entre le FMI et le Congo. La campagne demeure en revanche préoccupée par l'opacité qui caractérise et entoure les relations sinon-congolaises. En effet, l'accord global de coopération du 19 juin 2006 complété par dix accords bilatéraux de mars 2013 n'a jamais été rendu public ; ceci en dépit de nombreux appels de PWYP Congo recommandant sa divulgation et en l'absence d'une validation dudit accord par le parlement congolais.

Tout ce que l'on sait, grâce notamment aux rapports de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), c'est que le gouvernement congolais s'était engagé de vendre environ 37% de son pétrole en Chine et les revenus de la vente seraient versés dans un compte séquestre à EXIM BANK en Chine. Ce compte devrait servir de garantie pour le remboursement des infrastructures réalisées par les compagnies chinoises.

PWYP Congo s'interroge depuis lors sur le fonctionnement ou non de ce mécanisme de garantie et sur sa pertinence pour l'économie congolaise. Pourtant, à la surprise générale, de 2010 à ce jour, le pays refait face à une très lourde dette envers la Chine, une dette inexpliquée, voire injustifiée, moins de dix ans après l'annulation de la précédente colossale dette congolaise, ayant bénéficié de la réduction dans le cadre de l'Initiative des pays pauvres très endettés.

Si l'enthousiasme et le soulagement sont à leur comble au sein du gouvernement congolais et laissent entrevoir une issue positive dans la perspective d'un programme d'aide du Fonds Monétaire International (FMI), PWYP Congo et bon nombre de congolais s'inquiètent au sujet des termes, voire du contenu de la restructuration de cette dette congolaise vis-à-vis de la Chine. La campagne se pose autant de questions pour lesquelles, elle demande au gouvernement de fournir des réponses. En particulier, PWYP Congo entend encore savoir si la négociation actuelle fait référence à une réduction du stock de la dette initiale; une renégociation de la baisse du taux d'intérêt; un allongement de la durée afin d'alléger le service de la dette; un moratoire pour repousser l'échéance; une compensation liée au projet de la zone économique spéciale de Pointe-Noire; des exonérations fiscales en faveur des entreprises chinoises et au détriment de l'économie congolaise; des concessions de terres aux entreprises chinoises au détriment des populations congolaises.

Tout en recommandant la divulgation des conditions ou garanties de cet accord, PWYP Congo s'interroge si cet accord, comme le précédent, est gagé sur la vente des matières premières.

Par ailleurs, le gouvernement a également annoncé au cours du même Conseil des ministres, la saisine du parlement congolais pour valider ledit accord avant les négociations finales avec le FMI à Washington. PWYP Congo estime que la coopération sino-congolaise devait cesser d'être opaque. Compte tenu des enjeux nationaux importants qu'impliquent cette coopération sino-congolaise sur la vie des populations congolaises, y compris sur celle des générations futures, cet accord devrait être soumis au référendum populaire afin que le souverain primaire se prononce.

Devant le souci et l'inquiétude des Congolais face à l'avenir économique de leur pays, PWYP Congo demande: au FMI d'exiger, préalablement à la signature d'un accord, la divulgation de l'accord de coopération globale avec la Chine et celui relatif au rééchelonnement de la dette congolaise; un audit du compte Exim Bank; un audit du ministère de l'Aménagement du territoire et des grands travaux».

Coopération Congo-Chine

La synergie de la coopération peut s'obtenir dans la formation des élites congolaises

La coopération dans le domaine de la défense entre le Congo et la Chine ne souffre d'aucune ambiguïté, c'est ce qui a justifié la visite d'une délégation de l'Armée chinoise conduite par le général de division Zhang Yingli, conseiller supérieur au ministère de la Défense nationale de la Chine en terre congolaise. Mercredi 8 mai 2019, cette délégation a eu une séance de travail avec le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, en présence de l'ambassadeur de Chine Ma Fulin.

Les deux parties pendant la séance de travail

Il s'est agi entre autres de passer en revue l'historique de la coopération entre le Congo et la Chine, notamment dans le domaine de la défense, de la formation des élites, etc., mais aussi, de voir comment la renforcer davantage.

A l'issue de l'entretien, le chef de la délégation chinoise a souligné qu'ils ont échangé pour voir comment à l'avenir redynamiser la coopération entre les armées des deux pays, selon une vision commune entre les présidents Denis Sassou-Nguesso et Xi Jinping. Ajoutant qu'il a été impressionné par certains sites visités tels que l'Académie militaire Marien Ngouabi, affirmant que celle-ci représente bien le fruit de la coopération entre les deux pays, scellée depuis plus de cinquante ans.

Le volet technique et opérationnel a-t-il confié figure également parmi les domaines prioritaires de la stratégie de partenariat entre la Chine et le Congo. *«Notre coopération doit garder toujours le même niveau, l'orientation sera toujours la même. Cette synergie peut aussi s'obtenir au niveau de la formation des élites. Elle pourra constituer une base solide pour l'avenir et surtout dans le cadre de la modernisation des Forcées armées congolaises. La coopération entre nos deux armées est scindée en plusieurs branches, mais l'orientation reste la même», a-t-il soutenu.*

APM

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

REPUBLIQUE DU CONGO

Siège Social et Direction Nationale

BRAZZAVILLE

Service Gestion Administrative des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/BEAC/DN.BZV/AONO/Biens/2019

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Congo envisage d'acquérir, sur ressources propres, divers matériels et accessoires informatiques pour la Direction Nationale à Brazzaville et l'Agence de Pointe-Noire.

A cet effet, par le présent avis d'appel d'offres, elle invite les entreprises spécialisées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Ladite soumission se fera en deux (2) lots indissociables qui se présentent ainsi

qu'il suit :

1. Lot 1 – Pour la Direction Nationale de Brazzaville:
- 04 ordinateurs de bureau HP,
- 02 imprimantes HP,
- 02 scanners canons.
2. Lot 2 – Pour l'Agence de Pointe-Noire :
- 07 ordinateurs de bureau HP,
- 02 imprimantes HP.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des

Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu aux adresses suivantes, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00' à 12h00'.

Brazzaville :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°001/BEAC/DN.BZV/AONO/Biens/2019
Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.
Tél : Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél : (242) 05 547 80 24.

Pointe-Noire :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
AGENCE DE POINTE-NOIRE
Appel d'Offres N°001/BEAC/DN.BZV/AONO/Biens/2019
du 10/05/2019
Service Gestion,
Rez-de-chaussée, porte 004 (nouveau bâtiment).
Tél: 09, rue Mbena, Rond-point Tribunal de Grande Instance, Pointe-Noire- Congo
Tél : (242) 06 672 75 74
ou 06 672 75 75, Poste 5413

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté et retiré à l'adresse

ci-dessus.

Aucune visite des lieux n'est prévue pour ce marché.

Les soumissions doivent être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 31/05/2019 à 12 heures précises. Toute soumission reçue après le délai fixé sera rejetée.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°001/BEAC/DN.BZV/AONO/ Biens/2019 du 10/05/2019
Bureau d'Ordre,
6ème étage, porte 601.
Tél: Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél : (242) 05 547 80 24, Poste 4601.

Les soumissions reçues dans les délais seront ouvertes en une (01) étape, au cours de la séance d'ouverture des plis, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. A cet effet, ceux-ci doivent être munis d'une procuration afin d'être acceptés en salle de dépouillement.

Ces soumissions constituées des plis administratifs, techniques et financiers seront ouvertes le 31/05/2019 à 13 heures précises à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 13 Mai 2019

Le Président de la Commission Ad Hoc,

Le Président de la Commission Ad Hoc,

Jean Philippe Ngakosso, secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères

«Un avant-projet de loi devra instituer un Conseil représentatif des Congolais résidant à l'extérieur»

Cadre du ministère des Affaires étrangères, Jean Philippe Ngakosso est le secrétaire général adjoint, chef du département des Congolais de l'étranger. Sa mission est d'organiser la présence des Congolais de l'étranger afin de les associer au processus du développement national. «Dès notre arrivée, nous nous sommes donnés une feuille de route qui répondait à quelques points précis, à savoir: l'état des lieux, la relance des points focaux, la création d'un portail web, le suivi de la gestion du dossier des passeports, les missions d'imprégnation dans certains pays emblématiques dans la gestion de leurs diasporas (Sénégal, Maroc, Mali et Cameroun), l'initiation des textes juridiques utiles à une meilleure gestion de nos compatriotes de l'extérieur», a-t-il expliqué. Entretien.

***Quels sont les motifs qui ont présidé à la création d'un département des Congolais de l'étranger?*

*La volonté de créer un département des Congolais de l'étranger répond à un vœu cher au Chef de l'Etat: celui de mieux organiser la présence de nos compatriotes de l'extérieur afin de les associer au processus du développement national. Il nous souvient qu'en juillet 2015, lors de la tenue du dialogue de Sibiti, parmi les réformes à engager dans le cadre de l'évolution des institutions, figurait en bonne place la prise en compte de la diaspora. Désormais, au ministère des Affaires étrangères, tout un département est dédié essentiellement à cette frange de notre population qui vit à l'extérieur.

***Comment est structuré ce département?*

*La structure du département reflète l'étendue de ses attributions. Sans vous les énumérer toutes, ce département est dirigé et animé par un secrétaire général adjoint qui a rang et prérogatives d'ambassadeur non résident. C'est moi qui suis devant vous. Quant aux missions dévolues à ce département, il s'agit notamment de proposer des stratégies visant à encourager les Congolais de l'étranger à s'impliquer dans le processus du développement national; engager une réflexion sur les activités à mener par les institutions nationales afin de favoriser le partage d'expériences et d'optimiser l'apport des Congolais de l'étranger au processus du développement national; faciliter l'installation des structures des Congolais de l'étranger au Congo; centraliser les informations sur les Congolais de l'étranger selon leur domaine d'activité... Pour mener à bien les missions qui sont les nôtres, le département comprend quatre directions: la direction identification et études; la direction protection et assistance; la direction appui aux initiatives d'insertion; la direction droits civiques et politiques. Toutes ces directions ont des missions spécifiques. Elles comprennent par ailleurs huit divisions.

***Depuis votre nomination, quelles sont les actions qui ont été entreprises au département?*

*C'est une question importante dans la mesure où elle nous renvoie à la nature même de ce département. Dès notre arrivée, nous avons réuni nos collaborateurs et nous nous sommes donnés une feuille de route qui répondait à quelques points précis, à savoir: l'état des lieux, la relance des points focaux, la création d'un portail web, le suivi de la gestion du dossier des passeports, les missions d'imprégnation dans certains pays emblématiques dans la gestion de leurs diasporas (Sénégal, Maroc, Mali et Cameroun), l'initiation des textes juridiques utiles à une meilleure gestion de nos compatriotes de l'extérieur.

***Quel a été résultat de ce que vous désignez comme «l'état des lieux»?*

*L'état des lieux a permis de comprendre le niveau d'avancement de certains dossiers. Bien avant la création de ce département, il y avait, au sein du ministère, une cellule de mobilisation de la diaspora, et un département des Congolais de l'étranger rattaché au cabinet du Chef de l'Etat. Un travail avait été fait par ces deux structures et l'actuelle équipe a pris note des avancées significatives qui y avaient été réalisées.

***Qu'en est-il de la relance des points focaux?*

*Les questions liées aux Congolais de l'étranger étant parmi les priorités du Gouvernement, le département a entrepris l'harmonisation des actions portant sur la problématique des Congolais de l'étranger, tout en explorant de façon sectorielle les opportunités offertes aux Congolais de l'extérieur. Pour ce faire, il nous a fallu prendre en compte la transversalité des questions liées à leur situation. Parmi les questions centrales, celles liées aux ressources humaines spécialisées. Ainsi, l'équipe du département a entrepris d'élaborer une fiche technique adressée aux différents ministères dans le but d'évaluer leurs besoins en ressources humaines qui ne sont pas disponibles sur place. Ces ressources humaines peuvent être trouvées au sein de la communauté de nos compatriotes de l'extérieur. Nous avons également travaillé avec les autres départements techniques pour rassembler les informations sur les conditions de création des entreprises et sur la sécurisation des investissements. Là également, nous avons obtenu toutes les informations que nous mettrons à la disposition de nos compatriotes à travers notre site web.

«Nous pensons à un avant-projet de loi qui devra instituer un Conseil représentatif des Congolais résidant à l'extérieur»

***Qu'en est-il aujourd'hui de la question cruciale de la gestion des passeports?*

*C'est une initiative salutaire du Gouvernement. Les équipes du ministère de l'Intérieur ont sillonné certains pays pour notamment y installer des centres d'enrôlement. Ce qui fait qu'aujourd'hui, ceux des compatriotes vivant dans des pays comme la France, les Etats-Unis, la Russie, la Chine, Cuba et l'Afrique du Sud ont déjà reçu ces équipes. C'est un travail qui a démarré et qui se poursuivra.

***Quelles sont les avancées sur la question de la représentativité des Congolais de l'extérieur dans les institutions consultatives?*

*Certaines places ont été réservées pour les Congolais de l'étranger au Conseil national du dialogue et au Conseil Consultatif de la Jeunesse. Dans le cadre d'une bonne gestion de ces compatriotes, d'autres textes juridiques sont à prévoir. Nous pensons à un avant-projet de loi qui devra instituer un Conseil représentatif des Congolais résidant à l'extérieur. Ses démembrements seront des conseils de base ins-

Jean Philippe Ngakosso

tallés dans chaque pays où résideront nos compatriotes. Donc, des initiatives importantes sont en train d'être prises en vue de permettre à ce qu'ils soient mieux représentés et que leurs intérêts soient mieux défendus. Sur ce point, le rôle des missions diplomatiques sera déterminant.

***En quoi consistent précisément les «missions d'imprégnation»?*

*Concernant les missions d'imprégnation, nous avons été au Sénégal, au Maroc, au Mali et au Cameroun. Sur instruction de Son Excellence monsieur le ministre, ces missions qui vont toujours se poursuivre, rentreront dans le cadre du renforcement des capacités. Notre préoccupation lors de ces missions d'imprégnation était de voir comment sont organisés les autres pays et noter les difficultés qu'ils rencontrent. Nous nous sommes aperçus qu'en ce qui concerne la mobilisation de leurs diasporas, ces pays étaient très avancés. Tenez, en termes de fonds reçus, en 2015 par exemple, la diaspora sénégalaise a transféré près de 900 milliards de francs Cfa dans son pays et en 2016, près de 950 milliards, ce qui représente 12% du produit intérieur brut et dépasse largement l'aide publique au développement qu'ils reçoivent. Les Marocains résidant à l'extérieur transfèrent chaque année en moyenne 7 milliards de dollars. Une partie de ces sommes sert aux appuis familiaux, et une autre partie finance l'économie à travers les banques. Tous ces pays ont su organiser leurs diasporas respectives.

***Fort de ces différents constats, comment comptez-vous vous y prendre pour une organisation plus pertinente de la diaspora congolaise, et un renforcement de ses liens avec le pays d'origine?*

*Nous sommes justement en train d'initier les textes qui permettront à nos compatriotes d'être mieux organisés. C'est tout une culture que nous forgerons avec nos compatriotes. Nous pensons que les compatriotes, sur certaines questions qui les concernent, doivent être consultés. Dans le cadre des ressources humaines non disponibles, ces compatriotes peuvent apporter leurs expertises. Par exemple, dans le domaine de l'enseignement et surtout de la santé. Il faut noter que, sur ce dernier point, certains de nos compatriotes rentrés au pays, exercent dans quelques établissements sanitaires. Ils le font professionnellement et c'est au grand bonheur de tous.

«Mobiliser nos compatriotes afin qu'ils participent au développement du pays»

***Quelles sont les perspectives à moyen terme?*

*En termes de perspectives, nous pensons qu'il y a beaucoup à faire. L'idée d'avoir créé ce département est de permettre à nos compatriotes d'être plus utiles au développement de notre pays. Si nous pensons que le pays a souffert pour beaucoup d'entre eux, le moment est venu de lui renvoyer l'ascenseur. En créant ce département, le Gouvernement est résolu à mobiliser nos compatriotes afin qu'ils participent au développement du pays. Pour y parvenir, nous devons savoir qu'il y a un certain nombre d'éléments utiles.

***Quel est votre agenda au cours des prochains mois?*

*Le premier point pour nous, ce sera la rencontre avec nos compatriotes. Ces rencontres sont nécessaires car elles nous permettront d'être en contact direct avec eux. Les écouter est notre priorité. Cette action de communication sera permanente. Le deuxième point est le recensement: nous devons savoir le nombre exact de nos compatriotes de l'extérieur. Ces missions sont dévolues à nos ambassades, et les Congolais résidant à l'extérieur doivent se rapprocher de nos missions diplomatiques et consulaires pour se faire enregistrer afin d'être mieux protégés. Un texte emblématique vient d'être adopté par l'Assemblée et publié par le Président de la République, il s'agit de la loi n°25-2018 du 18 juillet 2018 fixant les conditions et les modalités de l'assistance de l'Etat aux ressortissants Congolais poursuivis devant les juridictions étrangères ou internationales. Le troisième point est relatif à la création des conditions permissives au retour et à la réinsertion. Nous travaillons sur ce point. Quelques textes verront le jour qui pourront garantir une meilleure réinsertion des compatriotes qui détiennent un peu de moyens et veulent revenir investir au Congo. Ils le feront en toute sérénité dans les secteurs qui vont les intéresser. Le quatrième point est l'organisation de ces compatriotes en vue de leur mobilisation afin qu'ils participent réellement au processus du développement. Comme je vous l'ai dit, un avant-projet de texte est en cours d'élaboration, avec la participation de nos compatriotes de l'extérieur. Tous ces éléments concourent à une meilleure gestion de nos compatriotes de l'étranger. L'unité et la solidarité sont importantes car le pays d'origine demeure notre référentiel. Il est voué au respect et aux égards. Le pays d'accueil peut vous lâcher, alors même que le pays d'origine ne le fera jamais. La preuve en est que tout ressortissant congolais, décédé à l'extérieur, bénéficie de l'assistance de l'Etat quand il s'agit de rapatrier la dépouille mortelle. Le cinquième élément est le respect des lois et règlement des pays d'accueil. Comme vous le savez, chaque pays à ses lois et règlements. Heurter ces normes, dans un pays, suppose que vous vous exposez aux poursuites judiciaires devant les tribunaux. C'est pour cette raison que nous faisons appel au civisme de nos compatriotes. L'image du pays en dépend et pour cela, nous allons, grâce à la coopération avec certains pays, élaborer un guide pour nos compatriotes résidant à l'extérieur. Ce document mettra à la disposition de nos compatriotes des informations utiles sur leurs droits et devoirs. Ces documents seront disponibles dans nos ambassades et consulats. Il sera également disponible sur notre site web.

Propos recueillis par
Cyr Armel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Un silence fort peu apprécié

Les Congolais se félicitent de la décision de Pékin, qui a accepté le 29 avril dernier de rééchelonner l'énorme dette congolaise qu'elle détient, soit plus de trois milliards de dollars. Mais certains n'apprécient par le silence du Gouvernement en déplorant le fait qu'il n'a pas encore rendu publiques les décisions de cet accord, alors que la transparence le condamne à le faire. Ils ont l'impression que tout ce qui devrait normalement intéresser l'opinion publique demeure en définitive secret d'Etat. Comment et pendant combien de temps le Congo va-t-il rembourser cette dette? A quel taux d'intérêt? A un taux fixe ou variable? En titres miniers? Etc. Autant de questions qui attendent des réponses.

Le maire et le receveur municipal à couteaux tirés

Selon plusieurs publications, madame le receveur municipal de Brazzaville, Emilienne Inès Nadège Nguesso Mouébara, s'insurge contre la décision prise par le président du Conseil municipal et maire de Brazzaville, Yvon Rock Okemba, de s'arroger les prérogatives qui sont dévolues à la Recette municipale auprès du Conseil municipal, alors que les fonctions d'ordonnateur et de comptable public sont incompatibles. Elle a fait entendre sa voix en adressant une correspondance au maire dans laquelle elle lui rappelle l'intérêt de respecter les textes. Des responsables n'auraient-ils pas connaissance des textes régissant leur domaine?

Disparus du Beach de Brazzaville: triste anniversaire

Lorsqu'en mai 1999, le président Denis Sassou-Nguesso encourage le retour au pays des Congolais qui s'étaient réfugiés en RDC pour fuir les violences du conflit inter-congolais de 1998, plusieurs réfugiés traversent le fleuve Congo entre le 5 et le 14 mai 1999. Mais, on apprend que 300 d'entre eux disparaissent. «Des disparus auraient été conduits et exécutés dans des bâtiments des services de sécurité comme la Direction générale de la sécurité présidentielle», relève un rapport des Nations unies de 2012 s'appuyant sur les témoignages «de certaines personnes se présentant comme survivantes». Mais personne ne sait officiellement ce qui leur est arrivé, malgré un procès mené tambour battant. Car tous les accusés, 15 officiers de la Force publique pour la plupart, seront acquittés par la justice, condamnant l'Etat congolais à indemniser les proches de 86 des 353 disparus, à raison de 15.000 euros par disparu. Vingt ans après, nombreux ont le sentiment que les enfants disparus ne sont que des victimes sans auteurs.

Favoriser les entreprises au détriment des passagers?

La compagnie du chemin de fer Congo-Océan (CFCO) a décidé de simplifier sa grille tarifaire. Elle porte sur la baisse du coût de transport des marchandises par voie ferrée. En tireront grand bénéfice les entreprises qui lui confieront plus de tonnages à transporter. Les rabattements des prix oscillent entre 5 et 10 %. Des voix s'élèvent et se demandent si les passagers n'ont pas droit à la réduction, vu la crise qui sévit dans le pays? C'est une des principales critiques adressées au CFCO.

Rond-point Mouhoumi: fin du cauchemar pour les usagers?

Le bourbier du rond-point Mouhoumi (à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville) a été, à son tour, vaincu. L'action d'une association locale, avec le concours de la SGEC, a commencé à porter des fruits. L'équipe de la SGEC y a déversé du tout-venant. Les véhicules ne redoutent plus ce bourbier qui n'est plus qu'un triste souvenir, comme celui de l'arrêt CEG il n'y a pas longtemps. Mais se contentera-t-on de cette solution provisoire? Le souhait des usagers est que la mairie et le Gouvernement prennent désormais le relai. Outre la réhabilitation de la route qui a perdu son bitume sur environ 300 mètres dans un sens, il s'agit de régler les problèmes d'ensablement et d'inondation de l'avenue Ngamaba et ses prolongements vers le rond-point Mazala à Moukondo dans le quatrième arrondissement, d'un côté et vers le PK Mfilou, de l'autre. Ce phénomène n'a pas disparu. On souhaite aussi la reprise des travaux du tronçon abandonné par les Grands travaux, La Frontière-Mairie, traversant le quartier Maïté.

Une fuite d'eau qui battrait tous les records de longévité

Une énorme quantité d'eau s'échappe nuit et jour d'un tuyau perforé dans la rue Christian Bankaites, à Massissia, un quartier de l'arrondissement 8 Madibou, désormais célèbre pour la sécheresse de ses robinets. Même si, de temps en temps, des robinets se remettent timidement à chanter. L'eau de cette fuite inonde les parcelles riveraines. C'est une situation qui date d'avant la liquidation de la SNDE. Les riverains demandent à la nouvelle société née des cendres de l'ex-SNDE, La Congolaise des eaux (LCDE), de mettre fin à ce gâchis.

PARCELLES A VENDRE

A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya
A Massina, proche du marché Bissita
Tél: 06 627 93 78
05 586 25 83

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Fondation Perspectives d'Avenir (FPA)

Lancement de l'Académie du leadership et de l'employabilité

La Fondation Perspectives d'Avenir (FPA) a lancé, officiellement, l'Académie du leadership et de l'employabilité en faveur des jeunes, en vue de la préparation d'un capital humain de qualité nécessaire à la construction du Congo. La cérémonie a eu lieu jeudi 9 mai 2016, à Brazzaville, sous l'égide de Mathieu Mouloungui, directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, en présence de Denis Christel Sassou Nguesso, président de la FPA, Pr Paul Louzolo-Kimbembé, un des vice-recteurs de l'Université Marien Ngouabi, Valère Etéka Yemet, président de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), Abraham Roch Okoko-Esseau, directeur exécutif de la FPA, et Guy Patrick Massoloka, chef du département coopération et partenariat de cette Fondation.

Valère Etéka Yemet, Denis Christel Sassou Nguesso et Abraham Roch Okoko-Esseau à la cérémonie de lancement

L'Académie du leadership et de l'employabilité vise à former à la responsabilité et à l'engagement dans la société les futures générations de leaders et de décideurs. A travers elle, la FPA va offrir aux jeunes l'opportunité de se former au leadership de service, de changement et de transformation, au développement de leurs capacités à construire des solutions innovantes face aux défis de la société, de donner aux jeunes une culture des résultats et de la performance au travail, une solide formation au civisme et à l'éthique fondée, entre autres, sur le respect des droits de l'homme, de s'approprier les règles du savoir-vivre, du savoir-être et du protocole et de maîtriser les techniques qui favorisent l'employabilité et la réussite professionnelle.

Cette Académie devrait élargir les horizons des jeunes en les aidant à mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent et sont appelés à construire leur avenir, à choisir leur voie dans ce monde en fonction d'un certain nombre de valeurs et à s'engager pour impacter leur société et surtout donner un sens à leur propre existence.

Un accord de partenariat a été signé entre la FPA et la CNDH pour une vision partagée dans le cadre de la promotion favorisant l'appropriation des valeurs et l'apprentissage aussi du savoir-vivre que du mieux vivre-ensemble. Le document a été paraphé par Valère Etéka Yemet, et Denis Christel Sassou Nguesso. L'Académie du leadership et de l'employabilité proposera des formations autour de quatre piliers. Le premier aura sept composantes, à savoir: l'intelligence collective, le leadership, l'entreprenariat et l'innovation, le civisme et l'éthique, les droits de l'homme et la gouvernance démocratique, le savoir-être, le savoir-vivre, l'étiquette et le protocole, l'employabilité et la réussite professionnelle.

Le deuxième pilier, appelé *«Mbongui»*, sera un espace de développement de la culture générale, de causerie, de rencontres, de débats et de témoignages. Il sera un lieu de dialogue entre les bénéficiaires régulièrement inscrits et les non-inscrits au parcours de formation.

Le troisième sera axé sur l'apprentissage de la solidarité, de l'engagement au service d'une cause et le développement de la culture du don gratuit de soi. Tout auditeur engagé dans un parcours de formation aura l'obligation de consacrer une partie de son temps et de ses énergies au service des autres dans un projet économique, social ou politique d'insertion.

Le quatrième pilier sera, à la fois, un espace de préparation à la recherche d'un emploi et à l'insertion professionnelle à travers un programme aussi bien de stages, de coaching de mentorat que de rencontres et d'échanges avec de potentiels employeurs.

Ces programmes de formation de l'Académie s'adressent uniquement aux candidats de nationalité congolaise de toutes les conditions sociales âgés de 20 à 30 ans. Ils devront avoir commencé ou terminé au moins leur premier cycle d'enseignement supérieur. Ceux ayant terminé un cycle universitaire et déjà engagés dans le monde du travail, sous la forme d'emploi salarié ou de l'auto-emploi, sont aussi éligibles aux parcours de formation proposés. Tout prétendant devra soumettre un dossier de candidature comprenant les documents administratifs d'usage et une somme de 2.500 francs CFA pour l'étude du dossier.

«C'est dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe «Développement personnel et bien–être» de son programme d'action 2014-2024 que la Fondation Perspectives d'Avenir a mis en place une Académie du leadership et de l'employabilité. Ce programme vise à former à la responsabilité et à l'engagement dans la société les futures générations de leaders et de décideurs économiques, sociaux et politiques dont le Congo aura besoin pour construire son unité, sa sécurité, son rayonnement en Afrique et dans le monde», a précisé Guy Patrick Massoloka.

«Les futures générations de leaders et de décideurs qu'elle formera seront au service du renouveau de la société congolaise. C'est donc l'avenir de la société congolaise qui se joue en partie derrière la nouvelle aventure dans laquelle la Fondation Perspectives d'Avenir s'engage aujourd'hui. C'est à ce titre qu'au nom de la Fondation, j'invite les jeunes à saisir cette belle et unique opportunité imaginée et conçue pour eux et en vue de les préparer à apporter leur pierre à l'édification d'un Congo nouveau», a, pour sa part, déclaré Abraham Roch Okoko Esseau.

Lançant le programme de formation, Mathieu Mouloungui a reconnu l'intérêt de cette stratégie au profit des jeunes.

Cette rencontre a été marquée par un débat autour du thème *«L'autorité et l'exécution des arrêts de la Cour africaine relatifs aux droits de l'homme»* animé par Blaise Tchicaya, juge à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, avec pour modérateur, Mme N'Zaou-Moyen Ngania-Ngama, rapporteur à la CNDH.

Philippe BANZ

Construction du pont-route-rail Brazzaville-Kinshasa

Les travaux débuteront en août 2020, a annoncé le président de la BAD

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Dr Akinwumi A. Adesina, a entrepris, du 10 au 11 mai 2019, une visite de travail en République du Congo. Il a été accueilli, à son arrivée à Brazzaville par Gislaine Olga Ebouka Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionales, par ailleurs, gouverneur de la BAD au Congo. Le numéro 1 de la BAD a, entre autres, rencontré le Président de la République, les membres du gouvernement, les partenaires bilatéraux (l'Union européenne, la Banque mondiale, la France, l'Allemagne, etc.), les opérateurs économiques. Au centre de cette visite de travail, les projets intégrateurs et la diversification économique qui permettront au Congo de poser les bases de son développement. Selon le président de la BAD, les travaux de construction du pont-route-rail Brazzaville-Kinshasa débuteront en août 2020.

Dr Akinwumi A. Adesina et Denis Sassou-Nguesso

Les travaux de ce chantier titanesque s'élèvent à 660 millions de dollars américains, soit un peu plus de 330 milliards de F. CFA. Ce financement a été conclu entre Africa 50 (plateforme d'investissement dans les infrastructures qui contribue à la croissance de l'Afrique) et la BAD qui interviendra à hauteur de *«210 millions de dollars pour la construction de ce pont-route-rail»*, soit 105 milliards de F. CFA, a déclaré M. Adesina.

Le projet pont-route-rail Brazzaville-Kinshasa intègre la vision du Nouveau partenariat pour le développement économique de l'Afrique (NEPAD) qui considère cet ouvrage comme la première composante du processus de désenclavement de l'Afrique. C'est aussi une aubaine pour la République du Congo qui, à l'issue des travaux, pourrait reconquérir sa vocation de pays de transit, grâce à sa position géographique et le placement de son port maritime susceptible de recueillir des bateaux gros porteurs.

Dans la perspective d'accompagner le Congo dans son périple de diversification économique, le président de cette institution financière panafricaine a annoncé que la BAD investira, entre autres, 83 millions de dollars américains, soit un peu plus de 41 milliards 500 millions de F. CFA pour la création des zones agroindustrielles, en vue de permettre la transformation de la production agricole locale. Et Le premier responsable de la BAD estime que le développement du Congo est tributaire de la diversification de son économie. *«Je pense que la diversification de l'économie doit occuper une place prépondérante. Il faut, pour cela, travailler pour l'amélioration du climat des affaires, afin de stimuler et d'accroître l'investissement direct étranger…»*, a souligné Dr Akinwumi A. Adesina.

Pour l'ambassadeur de France au Congo, M. Bertrand Cochery, qui a pris part à ces réunions de travail avec le président de la BAD, cela présage un lendemain meilleur pour le Congo. *«Nous avons tous été unanimes pour souligner les besoins de coordination plus étroite entre les bailleurs, les partenaires techniques et financiers, à titre bilatéraux ou multilatéraux. Particulièrement à la veille de la mise en œuvre d'un programme avec le Fonds monétaire international (FMI)».*

Enfin, une autre série de préoccupations à cette rencontre a tourné autour du renforcement des capacités, la nécessité d'encourager l'investissement privé, la nécessité d'agir davantage et de façon concertée sur le désenclavement tant au plan sous-régional (le transport), que sur le plan numérique. Bref, l'intégration du Congo en Afrique centrale et l'employabilité des jeunes ont été parmi les sujets à l'ordre du jour des retrouvailles.

Le Congo a constitué la première étape de la tournée du président du Groupe de la BAD qui le conduira respectivement en Centrafrique, au Tchad, au Cameroun, au Gabon et en République Démocratique du Congo.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/04/2019, enregistré au Bureau d'Enregistrement et des Timbres le 02/04/2019 de la même année sous le folio n°061/18 n°2709, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (SARL);
Dénomination sociale: GI Encore Congo-Brazzaville Petroleum Engineering Co., Ltd;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
• Service technologique de l'industrie pétrolière;
• Recherche et développement production et équipements et des pièces pétroliers;
• L'implantation et l'exportation des articles et de la technologie;
• Service technique pour la prospection et l'exploitation du pétrole, du gaz et d'autres ressources minérales;
• Services techniques comme suit: forage, analyse, test de puits, puits déviés, travail dans le puit, perforation, carottage, échantillon, facturation à l'acide, etc.;
• Location des équipements de la fracturation à l'acide;
• Production, marketing et location des équipements du forage et de l'exploitation du pétrole;
• Travail d'exploitation du pétrole sur le champ;
• Travail de construction;
• Travail préparatoire avant le forage de puit (Les opérations qui nécessitent des permis doivent être approuvées par le gouvernement avant d'être mises en route);
• Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social: Avenue Fayette TCHITEMBO, B.P.: 808, Pointe-Noire, République du Congo.
Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans;
Capital social: 2.000.000 (Deux Millions) de Francs CFA, divisé en Deux cents (200) parts sociales d'une valeur nominale de Dix Mille (10.000) Francs CFA;
Gérant: Monsieur JIANG XINBAO, de nationalité Chinoise, né le 21 Février 1983 à SHANDONG (République de Chine), est nommé en qualité de premier gérant, pour une durée indéterminée.
Immatriculation: Au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/19 B...

Pour avis,

Le gérant.

PAN-F ENGINEERING AND EQUIPEMENT CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
AU CAPITAL DE: CINQ MILLIONS (5.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 1970, Rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moungali.
BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2019-B13-00089

AVIS DE RECRUTEMENT

La société **PAN-F ENGINEERING AND EQUIPEMENT CONGO** est à la cherche d'une personne ayant le
profil suivant:
Connaissance requise en géologie, prospection et étude technique, maîtrise de l'anglais, avoir une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans.

Veuillez nous faire parvenir votre Curriculum vitae par email: geo-geongineering@qq.com et nous contacter au numéro de téléphone 00 242 06 452 55 45.

Pour insertion,

DIRECTION GENERALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18
www.africanparks.org

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU LOT N°1: CONSTRUCTION DE 03 LOGEMENTS POUR CADRES SUPERIEURS A LA BASE DE L'EST PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA APPEL D'OFFRE N°004/FOK/2019

Date de publication de la demande: 10 mai 2019

Date limite de soumission des offres: 31 mai 2019

Mai 2019

Dossier complet disponible dans nos bureaux.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18
www.africanparks.org

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU LOT N°2: CONSTRUCTION D'UN ATELIER MECANIQUE ET UNE SALLE DE CONTRÔLE A LA BASE DE L'EST

PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°005/FOK/2019

Date de publication de la demande: 10 mai 2019

Date limite de soumission des offres: 31 mai 2019

Mai 2019

Dossier complet disponible dans nos bureaux.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18
www.africanparks.org

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU LOT N°3: CONSTRUCTION DE 03 BATIMENTS DESTINES AU LOGEMENT DES AGENTS DE MAITRISE ET D'UNE CHAMBRE FORTE DESTINEE A LA LUTTE ANTI-BRACONNAGE A LA BASE DE L'EST PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°006/FOK/2019

Date de publication de la demande: 10 mai 2019

Date limite de soumission des offres: 31 mai 2019

Mai 2019

Dossier complet disponible dans nos bureaux.

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès
Parc National d'Odzala-Kokoua
Unité de Gestion
BP 62, Brazzaville
E-mail: pnok@africanparks.org
Tél: 05 615-30-18
www.africanparks.org

DEMANDE DE CONSULTANCE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DU LOT N°4: CONSTRUCTION DE 02 BATIMENTS DESTINES AU LOGEMENT DES AGENTS DE MAITRISE ET D'UN BLOC DE 04 TOILETTES EXTERIEURES A LA BASE DE L'EST PARC NATIONAL ODZALA-KOKOUA

APPEL D'OFFRE N°007/FOK/2019

Date de publication de la demande: 10 mai 2019

Date limite de soumission des offres: 31 mai 2019

Mai 2019

Dossier complet disponible dans nos bureaux.

Les Etats-Unis et le monde

2 - Les défis de la Réconciliation en Corée

Vue de loin, la question de la Réunification des deux Corée pourrait sembler primordiale, prioritaire. Elle l'est. Mais au fur et à mesure qu'on dialogue avec des officiels, qu'on apprend par le concret de la vie au quotidien comment vivent les Sud-Coréens, on finit par acquérir le sentiment que plus le temps passe et moins devient présente dans la vie des dix millions d'habitants de Séoul, par exemple, la primauté de l'unité.

Depuis 1953, la frontière avec la Corée du Nord, toujours communiste et dirigée par des descendants de Kim-Il sung, reste hermétique. Au 38è parallèle, à Panmunjom, l'histoire et la géographie sont figées. La guerre entre le Nord qui avait attaqué au sortir de la Deuxième guerre mondiale et dans la foulée de sa libération du joug colonisateur des Japonais, et le sud qui a voulu maintenir une vision moins étatiste de son développement économique avec l'aide des Etats-Unis, reste comme absente mais présente. Les deux Corée n'ont jamais signé de traité de paix pour marquer la fin de leurs hostilités.

Seul un armistice régit les relations entre les deux pays séparés. Aucune reconnaissance officielle de l'une par l'autre Corée. Aucune ambassade de l'une à Pyongyang et à Séoul, capitale de la Corée du Sud. Chacun des deux pays a poursuivi sa propre trajectoire, son propre développement. Des tentatives de retrouvailles de familles séparées, mais qui ont laissé le sentiment, à part l'émotion, que l'essentiel était peut-être ailleurs.

Quand la Corée du Nord, un des derniers pays communistes au monde, reste préoccupée par les questions sécuritaires, la Corée du Sud se concentre sur son libéralisme offensif, servi par une démocratie qui n'hésite pas à mettre une ancienne présidente de la République en prison, pour corruption. Résultats: les chiffres et les données concernant le Nord, l'état de son économie, le bien-être de ses populations restent réellement inconnus (et suspects, même quand ils sont distillés par des sources occidentales hostiles), alors qu'au Sud on affiche une santé économique éblouissante. En seulement trois décennies, Séoul et sa région ont attiré une population industrieuse d'un peu moins de 26 millions d'habitants (la moitié de la population totale du pays qui est de 50,5 millions d'habitants), 10,3 millions d'entre eux se concentrant dans la seule mégapole.

Une prospérité indéniable

Et cette population est au travail. La Corée du Sud est comptée parmi les économies les plus dynamiques au monde. Le pays est le quatrième *«dragon»* d'Asie (avec la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie). Son PIB (Produit intérieur brut) a grimpé à 1500 milliards de dollars américains il y a deux ans; c'est la 11è puissance économique du monde. Les rues de Séoul sont proprettes et quiètes. Presque pas de clochards sous les ponts, et aucune bagarre; aucun énervement, pratiquement aucune clameur dans une ville qui compte pourtant plusieurs millions de véhicules, pour une très grande majorité fabriqués dans le pays même ! Les manifestations de protestation des citoyens sont

Statues à Pyongyang de la dynastie Kim

des sit-in pacifiques devant les édifices publics!

La prospérité du pays se sent, se voit. Les petits restaurants traditionnels semblent fonctionner en continu. Ils offrent des mets typiques du pays, mais aussi une vaste gamme de produits alimentaires américains. C'est dire que le riz et le *«burger king»* font bon voisinage. La population vit en hauteur, dans des gratte-ciels. Et la ville de Séoul s'est donnée le défi de faire comprendre au monde qu'elle était en capacité de se donner une stature internationale. Elle a organisé les Jeux asiatiques en 1986, les Jeux olympiques en 1988 et l'ouverture de la Coupe du monde de football en 2002.

Cette prospérité économique insolente consolide chez le citoyen le sentiment d'appartenance à une nation sans complexe. Et éloigne la jeunesse de la préoccupation de la réunification. *«C'est la question d'une autre génération»*, reconnait-on volontiers au ministère de la Réunification. Les jeunes sont occupés à leur situation au quotidien, la réussite dans les études, le statut social, les voyages, les loisirs et peu par des problèmes d'un autre siècle. Le souci de préserver cet état des faits semble dominer plus que l'empressement à se jeter dans les bras de frères séparés par plus de 50 ans d'histoire!

Au Département d'Etat, à Washington, comme à la base américaine Garrison Humphrey à Séoul, on reste plus inquiets des agissements nucléaires de la Corée du Nord que d'une éventuelle réclamation du départ des Américains de la péninsule qui pourrait hâter la cicatrisation.

La présence de quelque 28.000 soldats américains n'est pas vécue comme un poids, mais comme un bouclier salvateur garantissant la poursuite de la prospérité économique dont les jeunes sont avides. La télévision montre les matches de football dans les championnats étrangers où exercent des Sud-Coréens. Les retransmissions de karaoké semblent très prisées.

L'armement nucléaire, une menace «supérieure»

La visite de la DMZ au nord de Séoul, la Zone démilitarisée de 4 Km de part et d'autre des deux pays, donne à voir une atmosphère moins crispée. Les trois tunnels creusés par les Nordistes pour venir espionner les Sudistes s'intègrent dans un circuit touristique, à peine ponctuée par un film qui retrace la genèse de la désormais célèbre Guerre de Corée.

C'est ce tableau aussi, complexe mais parfaitement lisible à la lumière des temps présents, que le président américain entend préserver, afin que les soucis sécuritaires ne viennent pas troubler une vitalité économique dont profite aussi l'économie américaine. *«Il n'y a rien au-dessus de l'armement nucléaire. C'est une arme terrible qui n'en a pas une autre supérieure. Quand on la possède, on détient tout, c'est-à-dire le sommeil du monde»*, soutient-on au Département d'Etat.

Mais la Corée du Nord détient-elle seulement la bombe atomique? Le transfuge nord-coréen de Séoul à qui la question est posée manque de s'étrangler: *«Quoi! Mais tous les services de renseignement le disent et Kim (entendez Kim-Jong-un, le dirigeant nord-coréen, Ndlr) ne cesse de s'en vanter!»*.

Depuis deux semaines d'ailleurs, Pyongyang a procédé à son deuxième tir de missile balistique de longue portée. Alors, réunification ou normalisation seulement des relations entre deux Etats? Absorption de l'une des Corée par l'autre, à la manière de la réunification allemande? A l'Institut de l'économie coréenne à Washington, un intéressant débat a eu lieu pour savoir si Américains et Sud-Coréens entendaient la même chose par réunification.

Albert S. MIANZOUKOUTA

(Prochainement: 3- «Et l'Afrique dans tout ça?»)

FAIRE-PART

Notre confrère Pierre Albert NTUMBA-WA-NTUMBA a la profonde douleur d'annoncer le décès inopiné de son frère, M. Pierre MAMETA TSHIMANGA, le dimanche 28 avril 2019 à l'hôpital de Talangaï.

Le défunt fut enseignant à l'Ecole Nationale Moyenne d'Administration (ENMA), vice-président de la communauté des Congolais de la RDC en République du Congo et président du Comité fédéral de l'UDPS Congo-Brazzaville.

Cette annonce s'adresse, généralement, à tous ses parents, amis et connaissances, particulièrement à ses enfants et sa famille résidant à Kinshasa, en RD Congo.

La veillée se tient au 125, rue Kimpandzou à Moungali (au croisement de l'avenue Boueta Mbongo, vers le marché des dix francs). Les obsèques ont lieu le 16 mai 2019 à Brazzaville.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINE
L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE
FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE DOLISIE
NIARI-BOUENZA-LEKOUMOU

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

ANNONCE LEGALE N°81/2019/CHPF.N.B.L.-

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une Procédure d'Immatriculation en vue de l'établissement des Titres Fonciers est en cours. Cette procédure concerne les Immeubles suivants:

N°	N° de réquisitions	Références Cadastrales				Quartiers	Arr.	Départements	Requérants
01	3632 du 14/12/2018	Plle (s) 03;04;07;08 et 09	Bloc 09	Section P2	Superficie 2500m²	Congo – Tôle (S.P de Louvakou)	Louvakou	Niari	MALANDA MA – MAYEMBO Ghislain
02	3594 du 23/10/2018	Plle (s) 02	Bloc 15	Section B	Superficie 486m²	Gaïa	N°2	Niari	NGOUBILI TSOU Aubrey
03	3640 du 18/01/2019	Plle (s) 14	Bloc 85	Section S	Superficie 400m²	Kitsitsidi	N°2	Niari	KOUMBA Donatien
04	3676 du 22/03/2019	Plle (s) 444bis	Bloc /	Section D	Superficie 405,84m²	Bas fleury	N°2	Niari	BANGASSI ELINGA Ralph Lewis
05	3631 du 11/12/2018	Plle (s) 4;5;6 et 7	Bloc 31	Section P	Superficie 1600m²	Kitsitsidi (la ferme)	N°2	Niari	MATONDO Bienvenu Thomas
06	3577 du 17/09/2018	Plle (s) zone rurale	Bloc /	Section /	Superficie 2000m²	Mafoubou (S.P Louvakou)	Louvakou	Niari	MOUKILA Daniel
07	2955 du 17/02/2016	Plle (s) 03 et 04	Bloc 25	Section R	Superficie 1.000m²	CHU Mangandzi	N°1	Niari	NGUIMBI David Glodi
08	3578 du 24/09/2018	Plle (s) /	Bloc /	Section /	Superficie 3ha00a00ca soit 30.000m²	Village Moulanga (S.P. de Loudima)	Loudima	Bouenza	Société Le Grain du Congo représenté par MBATCHI Narcisse
09	3608 du 07/11/2018	Plle (s) 02 et 11	Bloc J3	Section P	Superficie 788,01m²	Louadi 2	N°2	Bouenza	DJON LI DJON Jean Daniel
10	3622 du 27/11/2018	Plle (s) 02	Bloc 48	Section E ex 05	Superficie 379,50m²	Rue Kindamba n°46	N°2	Bouenza	MATA Julia Marchard
11	3621 du 27/11/2018	Plle (s) 7 et 8	Bloc J 5	Section Q	Superficie 1000m²	Moussinga 1	N°2	Bouenza	MALANDA MA – MAYEMBO Ghislain
12	3652 du 20/02/2019	Plle (s) Terrain Rural	Bloc /	Section /	Superficie 284ha 93a 00ca	KIMBEDI –BAC	Bouansa	S.P. Madingou	MABOUNDOU Rigobert
13	3653 du 20/02/2019	Plle (s) Domaine	Bloc /	Section A	Superficie 24.056,27m²	Madingou	Madingou	Bouenza	MABOUNDOU Rigobert
14	3576 du 17/09/2018	Plle (s) zone non lotie	Bloc /	Section /	Superficie 5.000m²	Matsendé	Louvakou	Niari	MOUKILA Daniel
15	3220 du 21/02/2017	Plle (s) 09	Bloc 13	Section L	Superficie 750m²	Tsila	N°1	Niari	DZAMBA Bienvenu Victor
16	3559 du 02 /08/2018	Plle (s) 1; 2 et 10	Bloc 19	Section P	Superficie 1200m²	Mbounda	N°2	Niari	DIDOUMA Daniel Mercier
17	3513 du 04/05/2018	Plle (s) 02	Bloc 89	Section I	Superficie 480m²	Aéroport	N°1	Niari	Eglise Des Assemblées de Dieu Du Congo
18	3562 du 10/08/2018	Plle (s) 03	Bloc 2 bis	Section N3	Superficie 625m²	Derrière INECO	Louvakou	Niari	MBOUELA Laurent
19	1328 du 25/05/2012	Plle(s) 09	Bloc 55	Section H ex 01	Superficie 469,45m²	Avenue E.P. LUMUMBA n°8	N°1	Bouenza	MALANDA MBAMABI Désiré
20	3691 du 10/04/2019	Plle (s) 328	Bloc 37	Section 05	Superficie 400m²	Ndoulou – Ngouala	N°2	Bouenza	MOUHATOUMOU Irenée
21	3694 du 10/04/2019	Plle (s) 03	Bloc 102	Section J	Superficie 474,8m²	Cité urbaine	Nkayi	Bouenza	KINANA Robert
22	3409 du 13/11/2017	Plle (s) 05	Bloc 45	Section S	Superficie 40.000m²	Kitsitsidi	N°	Niari	KOUMBA Hugues
23	3695 du 10/04/2019	Plle (s) 7 bis et 8bis	Bloc 103	Section G	Superficie 800m²	Cité – urbaine	Nkayi	Bouenza	MALONGA Auguste
24	3692 du 10/04/2019	Plle (s) 280	Bloc 34	Section 02	Superficie /	Capable	N°1	Bouenza	BOUMBA Louis Marie
25	3693 du 10/04/2019	Plle (s) 06	Bloc 114	Section I (ex2)	Superficie 400,90m²	Mouana – Nto	N°1	Bouenza	EGLISE Parôle de Vie
26	3697 du 11/04/2019	Plle (s) 09	Bloc 04	Section P	Superficie 400m²	Zone Mafoubou	N° 2	Niari	ZOBO COUSSOUD
27	3674 du 21/03/2019	Plle (s) /	Bloc /	Section /	Superficie 3.000m²	Zone de Kiniadi	Madingou G.	Madingou Gare	BOUEYA PEMBA Blandine
28	3681 du 04/04/2019	Plle (s) 2	Bloc 01	Section B	Superficie 380	GAÏA	N°	Niari	NGUEBET Eugène
29	3570 du 30/08/2018	Plle (s) 69	Bloc /	Section A	Superficie 412m²	Baloumbou	N°1	Niari	SISSOKO Ibrahima
30	2092 du 09/01/2014	Plle (s) 01	Bloc 100	Section L	Superficie 400m²	Mbounda	N°2	Niari	BITA François
31	2955 du 17/02/2016	Plle (s) 03 et 04	Bloc 25	Section R	Superficie 1.000m²	CHU Mangandzi	N°1	Niari	NGUIMBI David Glodi
32	3577 du 17/09/2018	Plle (s) zone Rurale	Bloc /	Section /	Superficie 2.000m²	MAFOUBOU	Louvakou	Louvakou	MOUKILA Daniel
33	3698 du 12/04/2019	Plle (s) 03	Bloc 30	Section J	Superficie 400m²	Babémbé (n°25 rue Loudima)	N°1	Niari	MVOULA – MOUKALA MANKELE Aimé
34	3041 du 31/05/2016	Plle (s) 04; 06 et 07	Bloc 09	Section M3	Superficie 1.200m²	Lissanga	N°2	Niari	BOU MAVOUNGOU WATHA Emerson
35	3618 du 27/11/2018	Plle (s) 546 et 547	Bloc 57	Section F2	Superficie 1000m²	Cité Emérode	N°1	Niari	BIASSOUMBA née MOUZONGUI Huguette Hortense
36	3628 du 03/12/2018	Plle (s) 07	Bloc 11	Section L	Superficie 900m²	Tsila	N°2	Niari	NDINGA Gildas Arnaud
37	3620 du 27/11/2018	Plle (s) 556	Bloc 58	Section F2	Superficie 500m²	Citée Emérode	N°1	Niari	BIASSOUMBA Belfina Mercia Monise
38	1454 du 18/09/2012	Plle (s) /	Bloc /	Section /	Superficie 10.444,062m²	Centre – Ville	N°2	Niari	ETAT CONGOLAIS (Société Conseil Congolais des Chargeurs)
39	1455 du 18/09/2012	Plle (s) 03	Bloc 40	Section G	Superficie 400m²	Capable	N°1	Niari	ETAT CONGOLAIS (Société Conseil Congolais des Chargeurs)
40	2954 du 16/02/2016	Plle (s) zone non cadastrée	Bloc /	Section /	Superficie 200ha 2a 00ca	Konda (zone Ferco)	Louvakou	Louvakou	Etat Congolais (Société Conseil Congolais des Chargeurs) PORT SEC
41	2110 du 09/01/2014	Plle (s) 07	Bloc 100	Section L3	Superficie 400m²	Mbounda	N°2	Niari	NDOBA Antoine
42	3699 du 15/04/2019	Plle (s) 903 et 905bis	Bloc 140	Section M3	Superficie 800m²	Lissanga	N°2	Niari	MATSIETO Donatien Adélaïde
43	3677 du 22/03/2019	Plle (s) 04bis	Bloc 138	Section M5	Superficie 625m²	Mbounda	N°2	Niari	NIAMBA KAYA Alexandra
44	3671 du 15/03/2019	Plle (s) 01 à 12	Bloc 25	Section C1	Superficie 4800m²	Matséndé	Louvakou	Louvakou	TSIKA Alain
45	3684 du 08/04/2019	Plle (s) 03	Bloc 19 bis	Section M4	Superficie 400m²	Lissanga	N°2	Niari	BILAMPASSI MOUTSATSI Chancelle
46	2971 du 11/03/2016	Plle (s) 05	Bloc 40	Section N1 (5T)	Superficie 471,34m²	Passi Ngolo	N°1	Niari	Mme NSABOU née BILAHOU KIPOUTOU Marcelline Raymonde
47	3276 du 12/06/2017	Plle (s) 01 à 08	Bloc 09	Section P2	Superficie 4000m²	Congo – Tôle	Louvakou	Louvakou	LOUNDOU Carey Ginort
48	3516 du 09/05/2018	Plle (s) 01; 02; 07 et 08	Bloc 34	Section S	Superficie 1600m²	Kitsitsidi	N°2	Niari	KINGA Guy Roger
49	3689 du 09/04/2019	Plle (s) 64	Bloc /	Section A	Superficie /	Mairie Arr.1 (SNE)	N°1	Niari	IKOUNGA Martial De- Paul
50	3649 du 11/02/2019	Plle (s) 27	Bloc 57	Section I	Superficie 475m²	Bacongo	N°1	Niari	KIMBOUALA Raymond
51	3471 du 23/02/2018	Plle (s) 01; 02 et 04	Bloc 44	Section L2	Superficie 1200m²	Kitsitsidi	N°2	Niari	N'TAMBA Arcis Cleirne
52	3638 du 10/01/2019	Plle (s) /	Bloc /	Section Q	Superficie 400m²	Mangandzi	N°1	Niari	MATALA NOMI Judrice

Au delà de deux (02) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera recevable Bernard KIBOULOU (Art, 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour Insertion Légale
Dolisie, 02 Mai 2019,

Bernard KIBOULOU
Inspecteur Principal

Patrimoine de l'Eglise en Afrique centrale

L'hôtel de l'ACERAC trône splendidement au cœur de Brazzaville

Siège de l'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC), l'hôtel Saint François de Paule à Brazzaville fait désormais partie du paysage hôtelier de la capitale congolaise. Implanté en plein cœur de la ville, derrière la cathédrale Sacré-Cœur, cet imposant édifice construit grâce au financement de l'Etat congolais, totalisera en juillet prochain quatre ans depuis son ouverture officielle. Jour après jour, l'établissement s'ouvre au grand public grâce aux activités s'y tenant régulièrement. Propriété des évêques des six pays de la sous-région, l'hôtel inauguré par le président Denis Sassou Nguesso fait la fierté de l'Eglise-famille de Dieu qui est en Afrique centrale.

La devanture du bâtiment principal abritant le siège de l'ACERAC

Doté d'un système de gestion voulu par les évêques membres de l'association à travers un Conseil d'administration, l'hôtel s'insère de façon progressive dans le sillage des hôtels de haut de gamme de la place. Outre les rencontres d'Eglise, plusieurs autres activités s'y tiennent, dont celles à caractère international. Dernièrement, l'hôtel a abrité du 23 au 26 avril 2019, la troisième édition de la Semaine sociale organisée par l'Eglise catholique au Congo.

Avec pour thème *«Les acteurs de l'économie sociale et solidaire»*, la rencontre a réuni les participants venus de divers secteurs de la vie et permis de passer au peigne fin les enjeux économiques dans un monde de plus en plus globalisé. Les travaux de cette session co-organisée par la Commission épiscopale Justice et Paix et celle des moyens de communication sociale, représentée par le bihebdomadaire catholique La Semaine Africaine, se sont déroulés sous l'égide de Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, président des deux Commissions épiscopales. C'était en présence de l'abbé Antonio Mabiala, secrétaire général de l'ACERAC.

Il s'est agi particulièrement d'un partage d'expériences mutuelles ou associatives entre entreprises et entre les entreprises et l'exécutif, représenté par les services municipaux. Le témoignage du représentant d'une commune de France, la Marie de Sauveterre de Guyenne en Gironde s'est avéré comme un exemple palpable de coopération décentralisée entre la Fonction publique territoriale du Congo et celle de France. La rencontre a été rehaussée de la présence de M. Charles Nganfouomo, ministre délégué auprès du ministère de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, chargé de la décentralisation et du développement local, invité à s'adresser aux participants. Son témoignage au nom du gouvernement congolais a aidé les participants à cerner davantage l'enjeu de la politique de décentralisation dans laquelle la République du Congo s'est engagée depuis des années et qui autant que faire se peut s'implante dans les douze départements du pays.

Ces derniers temps, l'hôtel de l'ACERAC est de plus en plus sollicité pour la tenue d'activités d'envergure permettant ainsi au site d'exercer pleinement la vocation voulue par les évêques du Cameroun, du Gabon, du Tchad, de Centrafrique, de Guinée équatoriale et du Congo. Fin 2018, le Réseau ecclésial de la forêt du bassin du Congo (REBAC) s'y est réuni du 11 au 15 décembre pour un atelier prélude au prochain synode des évêques sur l'Amazonie qui se tiendra au Vatican. Cet atelier co-organisé par le Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM) auquel avaient participé les évêques et délégués de la région de bassin du Congo a mis en exergue l'encyclique Laudato Si du Pape François sur la sauvegarde de la création.

Quelques semaines plus tard, le siège de l'ACERAC a, accueilli, le Conseil permanent de l'association, du 7 au 11 février 2019, qui avait pour mission de choisir le thème qui sera abordé lors de la prochaine Assemblée plénière en Guinée équatoriale, en juillet 2020. Cette 12ème Assemblée plénière réfléchira sur: *«Les jeunes et les mouvements migratoires en Afrique centrale, signe d'un malaise social»*. Tout récemment, l'hôtel de l'ACERAC a servi de cadre le 3 mai à la commémoration de la Journée internationale de la presse qui cette année au Congo a été marquée essentiellement par une série de communications autour des thèmes d'actualité.

Toutes ces activités cadrent clairement avec la feuille de route triennale (2017-2020) que s'est assignée l'équipe actuelle du Secrétariat général de l'ACERAC mise en place au lendemain de la XIème Assemblée plénière tenue en juillet 2017 à Yaoundé, au Cameroun consacrée à l'œcuménisme et le dialogue interreligieux en Afrique centrale.

Aristide Ghislain NGOUMA

Réflexion

Eloge d'un martyr de mon pays, le cardinal Emile Biayenda

Dans les années 1970, je fus élève au Petit séminaire de Loango et l'établissement avait la tradition de recevoir les personnalités religieuses, les intellectuels ou les anciens élèves du séminaire qui devaient échanger avec les jeunes séminaristes sur des sujets divers. Notre salle d'étude située à l'étage du bâtiment faisait office de salle de conférence quand nous recevions un invité.

Marc Mapingou-Matoumbi

C'est à cette occasion que j'ai découvert le professeur Dominique Ngoïe-Ngala, lui-même ancien élève de Loango, Mgr Louis Portella Mbuyu, à l'époque abbé, sans oublier le père prieur du monastère de la Bouenza qui vint un jour nous parler de Teilhard de Chardin.

Un soir, le père Jacques Dubourg, directeur du séminaire, nous annonça la présence dans nos murs de l'archevêque coadjuteur, Mgr Emile Biayenda. Après le dîner, nous attendions avec enthousiasme cet homme qui était rentré dans la légende parce qu'il avait osé défier la tyrannie du régime communiste installé après la chute de Fulbert Youlou. Comme l'abbé Badila à l'époque, ils sentaient la dérive dans laquelle la Jeunesse du Mouvement national de la Révolution (JMNR) entraînait le pays. Il a combattu l'intolérance politique, ce qui lui a valu torture et mauvais traitements.

Il a subi le martyre sans pour autant en parler aux adolescents que nous fûmes, certainement par pudeur et dignité pour ne décourager les jeunes vocations appelées demain à subir le martyre du Christ persécuté au nom de la vérité. Au contraire, ce soir-là, il nous a parlé de Saint Paul, de nos vocations, concluant qu'il avait choisi le plus beau métier de la vie, celui d'être au service des autres.

Après cet échange, nous avons regagné cette belle terrasse à l'étage qui donnait sur un vieux manguier surplombé par la statue de la Vierge Marie. Après un chant à la Vierge, sous un ciel étoilé, de loin on apercevait la mer et la sérénité du moment nous rapprocher de l'infini.

Charismatique et robuste, Emile Biayenda nous protégeait ce soir et s'adressait à la Vierge Marie pour nous amener à comprendre les mystères de la foi. Sa voix à cette époque avait quelque chose d'handicapant; c'était la conséquence de la torture qui lui avait été affligée en lui faisant boire de la boue.

Malgré ce handicap, lorsqu'il nous parlait en évoquant la Beauté de l'œuvre divine ou encore son parcours sacerdotal, comme par enchantement sa voix devenait imposante, telle celle de Moïse donnant à son peuple en errance, l'espoir un jour de retrouver la terre promise avec ou sans lui. Quelques années plus tard, je quittai le séminaire de Loango pour me rendre au lycée Chaminade à Brazzaville où je passai mon baccalauréat en 1977 et dans ma classe de Terminal, je fis la connaissance de mon ami Auguste Brel Baniokola. Il était logé à la cathédrale où nous nous retrouvions souvent pour préparer le baccalauréat avec d'autres amis.

Dans cette espèce de campus pour étudiants, j'avais retrouvé l'un de mes aînés du séminaire, Komité Gabriel Boukono qui était très proche du cardinal Emile Biayenda car il s'occupait de la chorale de la cathédrale. Le 22 mars 1977, je me suis rendu à la cathédrale travailler avec quelques collègues de classe dans le studio de notre ami Auguste Baniokola, et de l'étage où nous étions, nous avions aperçu une jeep avec des hommes en armes devant les appartements du cardinal Emile Biayenda. Sans faire trop attention on a vu de loin cette jeep disparaître et le lendemain nous apprendrons la mort du cardinal Emile Biayenda. En réalité à Brazzaville, j'ai eu l'occasion de saluer le cardinal Emile Biayenda plusieurs fois, introduit par mon aîné Gabriel Comité Boukono avec qui j'évoque très souvent, chargé d'émotion, la mémoire de cet homme qui a donné sa vie pour que règne la paix et l'unité nationale dans notre pays. J'ai eu dans les années 1994 l'occasion de me rendre chez l'écrivain Sony Labou Tansi qui m'avait été présenté par Hellot Mampouya, et là aussi, je me souviens que dans une forme de transe, Sony Labou Tansi nous a parlé de la mort du cardinal Biayenda.

L'écrivain, psalmodiait des chants Kongo, lisant une bible écrite en Kongo. Il nous dira que le dernier geste du cardinal était cette main devenue légendaire qui est restée en position de bénédiction devant ses bourreaux et le Congo tout entier. Sony nous disait que cette main est restée intacte plusieurs années après sa mort, cela relève du miracle et laisse aux pèlerins le temps d'apprécier la symbolique.

Après tout, l'histoire depuis la nuit des temps est faite de mythologie et de portraits de grands hommes. Une fois à Malte en visitant un musée avec mon épouse et mes enfants, le guide nous a montré un récipient dans lequel semble-t-il était protégé de la main de Saint Jean-Baptiste, celui qui baptisa Jésus. Pourquoi cette main du cardinal annonciatrice du pardon et de la paix, n'a-t-elle pas été récupérée par tous afin que ce pardon soit éternellement partagé dans un Congo prospère? Comme ses prédécesseurs Savanarde, Erasme de Rotterdam, l'abbé Grégoire et bien d'autres, Emile Biayenda fut un guerrier de l'esprit, c'est-à-dire un homme exceptionnel qui a mené le combat des idées porteuses d'avenir. Bien que son passage ait été météorique, il nous a montré ce chemin où les grands hommes se reconnaissent par l'élévation. Le cardinal Emile Biayenda très jeune avait parcouru le Congo tout entier. Au nord, son collègue Antoine Letembe Ambili du séminaire de Mbamou, l'avait convaincu de la Beauté et de la grandeur d'un Congo uni.

Aujourd'hui, au moment où nous avons une pensée particulière pour lui, je remercie le père René Tabard, mon professeur de Français au séminaire de Loango, sans oublier l'abbé Paulin Poucouta, un de nos anciens de Loango, et naturellement le grand Komité Gabriel Boukono, le dépositaire de la mémoire, celle du cardinal Emile Biayenda qu'il essaie de transmettre aux générations futures. Tous les trois ont organisé un colloque à Rennes (France) pour honorer la mémoire du cardinal Emile Biayenda.

Eminence mon cardinal, priez pour le Congo.

Marc MAPINGOU- MITOUMBI
Homme politique congolais

Réflexion

Après les pédophiles, la chasse aux prêtres papas?

Le jeudi 9 mai 2019, le pape François a publié un *«Motu Proprio»* faisant obligation au clergé de dénoncer les cas ou tentatives d'abus sexuels. La question est d'une brûlante actualité en Occident. L'image de l'Eglise y a été ternie ces dernières années par les trop nombreux cas de pédophilie de prêtres sur des mineurs, garçons ou filles.

Jean Banzouzi Malonga

Désormais, il est fait obligation aux prêtres, religieux et religieuses et non seulement aux Evêques de signaler à l'Eglise tout soupçon d'agression sexuelle, de viol ou de harcèlement. La lettre papale qui complète le Droit canon fait aussi obligation à tous les diocèses de mettre en place, d'ici un an, un système public pour déposer ou recueillir les dénonciations à examiner dans les 90 jours. C'est donc l'épilogue d'un long processus visant à mettre fin à *«ces crimes qui offensent notre Seigneur»*, *«une plaie»* et *«un scandale»* dénoncés par trois papes prédécesseurs du pape actuel. Il s'agit de prévenir, de contrer des crimes que l'Eglise considère comme tels, et non plus comme de simples fautes.

Mais après la chasse aux pédophiles au sein de l'Eglise, va-t-on passer à la chasse aux *«prêtres papas»*? Certains indices poussent à le croire. En effet, dans son édition du 28 février 2019, le quotidien du Vatican, L'Osservatore Romano, a publié une interview du cardinal Beniamino Stella. Le préfet de la Congrégation pour le clergé (et ancien Nonce apostolique à Brazzaville et Libreville) rappelle la conduite à tenir établie depuis 2017 par Rome devant une situation de prêtres ayant un ou des enfants.

Intitulé *«Note relative à la pratique de la Congrégation pour le clergé à propos des clercs avec progéniture»,* le document édicte la procédure administrative accélérée pour permettre à un prêtre ayant un enfant d'être relevé *«en quelques mois»* des obligations du sacerdoce. Et ce, sans avoir à attendre la limite d'âge de 40 ans normalement prévue pour qu'un prêtre puisse faire une telle demande à Rome, explique le cardinal Beniamino Stella, répondant aux questions d'Andrea Tornielli, directeur éditorial du dicastère pour la communication.

Dans un autre article rédigé par notre confrère Gauthier Vaillant journaliste à La Croix, il est écrit: *«Si un prêtre ne veut pas demander la dispense, contre la volonté de son évêque ou supérieur, alors Rome tranche en privilégiant les responsabilités parentales.» «L'important est que le prêtre confronté à cette réalité soit capable de comprendre quelle est sa responsabilité devant l'enfant: son bien et ses soins doivent être au centre de l'attention de l'Église pour qu'il ne manque pas, non seulement du nécessaire pour vivre, mais surtout du rôle éducatif et de l'affection d'un père»*, explique encore le cardinal Stella.

Le rappel de ces dispositions par le préfet de la Congrégation pour le clergé n'est pas fortuit. Il intervient au moment où l'Eglise est dans la tourmente au sujet de la pédophilie. Une question que de trop nombreuses Eglises, hors d'Europe, ont toujours considérée comme ne les touchant pas dans leur réalité pastorale immédiate. Mais la position du Pape François est sans ambiguïté au sujet des prêtres ayant des enfants. En effet, dans un ouvrage intitulé *«Le Ciel et la terre»* écrit sur la base d'un entretien avec le Rabbin Abraham Skorka, le Pape François, alors archevêque de Buenos-Aires (Argentine), écrivait: *«Si un prêtre vient me trouver et me dit qu'il a mis une femme enceinte, je lui fais peu à peu comprendre que le droit naturel prime sur ses droits en tant que prêtre. En conséquence, il doit quitter le ministère et assumer la charge de l'enfant, même s'il décide de ne pas épouser la femme. Parce que s'il a le droit d'avoir une mère, l'enfant a aussi le droit d'avoir un père avec un visage. Je m'engage à régulariser tous ses documents à Rome, mais il doit tout quitter. Maintenant, si un prêtre me dit qu'il s'est laissé entraîner par la passion, qu'il a commis une erreur, je l'aide à se corriger. (C'est-à-dire) faire pénitence, respecter le célibat. Car la double vie ne fait pas de bien».*

Le magistère de l'Eglise n'évolue pas au même rythme que l'opinion, mais il semble bien qu'un vent nouveau souffle. Il ne s'agit plus de couvrir ou de corriger des erreurs seulement; il s'agit de prévenir et d'éradiquer ce que de trop nombreuses années ont cimentées, donnant l'impression qu'elles étaient acceptées ou en encouragées. Et, si les délits sexuels doivent être réprimés, ils doivent faire l'objet du même traitement. Sur ce genre de sujets sociétaux, questions très sensibles, le Vatican y va toujours lentement, mais finit par les résoudre.

Jean BANZOUZI MALONGA

Banque des Etats de l'Afrique centrale

L'agence d'Oyo inaugurée officiellement par le président Sassou-Nguesso

La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) vient de se doter d'une troisième agence après celle de Ouesso, dans le département de la Sangha. Il s'agit de l'agence d'Oyo (département de la Cuvette). Le Chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso a lancé officiellement ses activités, en coupant le ruban symbolique le 13 mai 2019, en présence du Gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, des cadres de cette institution financière sous-régionale, de plusieurs membres du Gouvernement, des autorités politico-administratives, et bien évidemment de la population de cette ville.

Denis Sassou-Nguesso coupant le ruban symbolique

Appelée la banque des banques, la BEAC confirme sa présence au Congo avec l'érection de cette nouvelle agence, laquelle répond au défi de développement de l'arrière-pays. L'agence d'Oyo va ainsi contribuer à moderniser le paysage économique du département de la Cuvette, en général, et de la ville d'Oyo, en particulier.
Le Gouverneur de la BEAC, satisfait de son achèvement, a déclaré que son implantation vise à accompagner la vision d'un Congo nouveau, dynamique et prospère et l'essor prodigieux de cette ville, dont les potentialités économiques présagent d'un avenir plus promoteur encore.
Le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a souhaité que l'agence d'Oyo soit un élément pour convaincre les investisseurs nationaux et étrangers encore hésitants, à miser sur ces pôles de croissance et de diversification économique dont les potentialités sont énormes.
Réalisée par la société SGE-C, sous le contrôle technique du bureau VERITAS, l'agence d'Oyo, un joyau de quatre niveaux, se déploie sur 22 m de hauteur. Elle est bâtie sur une superficie de 32.600 m², soit 3,26 ha, gracieusement offerte par le Gouvernement congolais.
Nous y reviendrons dans notre prochaine édition

Esperancia MBOSSA-OKANDZE,

Coopération Congo/UNICEF

Les enfants congolais formés aux techniques de base de la photographie

L'organisation des Nations-Unies pour l'enfance (UNICEF), en partenariat avec le Forum des éducatrices africaines (FAWE-Congo) et le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, a organisé du 6 au 10 mai 2019 au siège de l'institution onusienne à Brazzaville, une formation de 20 jeunes congolais (11 filles et 9 garçons) aux techniques de base de la photographie. Ces jeunes essentiellement constitués de lycéens et collégiens, sont venus des départements de Pointe Noire, de la Bouenza, du Niari, du Pool, de la Cuvette et de Brazzaville.

A l'issue de l'atelier de formation

Durant la formation animée par Giacomo Pirozzi, les jeunes ont appris à défendre leurs droits, à porter leur voix dans les communautés concernant leur participation à la vie sociale, conformément à l'article 29 de la Convention relative aux droits des enfants. D'autant plus que cette activité s'est déroulée dans le cadre de la célébration des 30 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.
Pourquoi une telle initiative au profit des enfants? Pour Micaela Marques de SOUZA, Représentante résidente de l'UNICEF au Congo, *«l'un des droits importants de la Convention des Droits des enfants est la mise à disposition des enfants de plusieurs moyens d'expression, à l'instar du Parlement des enfants. Mais, ces derniers peuvent aussi utiliser des outils comme la photographie pour partager leurs idées et leurs expériences, pour graver des moments mémorables de leurs propres vies»*. Elle a en outre ajouté que *«c'est à travers la photographie que nous pouvons partager au monde ce qui se passe au Congo. Le sourire des enfants, leurs pleurs, les souffrances des malades, leurs jeux, l'école, les enfants qui ne peuvent pas bouger à cause d'un handicap…»*.
En marge de la formation, un concours émulatif de prise de vue a été organisé. Le prix de la meilleure histoire a été décerné à Gemima Batoumeni du collège Mgr Théophile Mbemba de Brazzaville. Celui du meilleur photographe est revenu à Christopher Bizongo du collège 30 Mars de Pointe Noire. C'est Rabbi Mbemba du lycée Chaminade de Brazzaville qui a eu le prix de la meilleure photo.
Unanimement les enfants ont dit merci à l'UNICEF, au FAWE et à leur formateur Giacomo PIROZZI. A celui-ci, ils ont dit: *«Vous avez contribué à enrichir notre vocabulaire avec le langage technique de la photographie: contraste des couleurs, angle de vue, sujet décalé, la paterne cassée et bien d'autres. Alors qu'en venant ici, la plupart d'entre nous n'avaient aucune notion en photographie, certains n'avaient pour notion technique que le selfie. D'autres n'avaient jamais touché à un appareil photo. Merci infiniment cher monsieur…»*.
Des prochaines formations sont prévues dans l'agenda de l'UNICEF.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Journée mondiale de la santé

Sensibiliser à la préservation de la santé et la sécurité au travail

«La santé, sécurité et avenir au travail: bilan d'une décennie d'efforts», c'est le thème retenu par les entreprises de la ville de Pointe-Noire réunies, une fois de plus, autour de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNICONGO), pour célébrer la Journée mondiale de la santé et la sécurité au travail commémorée le 26 avril de chaque année.

Christian Barros et Catien Dzébas visitant les stands des entreprises

Le président d'UNICONGO, Christian Barros, et le secrétaire général, Gatien Dzébas, de TEP Congo, ont co-patronné la célébration de cette Journée. Et ce n'est pas hasard, si elle s'est tenue comme à l'accoutumée à l'Espace trentenaire du KM4 mis à disposition par la société Total E&P Congo. Cela fait en effet 10 ans que la société Total et le patronat UNICONGO collaborent pour organiser cette manifestation au profit des entreprises, des travailleurs et plus largement de la population. Avec l'ambition commune de rappeler que la santé et la sécurité au travail doivent être la priorité du Gouvernement, des organisations syndicales, des entreprises et des travailleurs eux-mêmes.
Ainsi, pour la dixième année consécutive, 50 entreprises ont occupé les stands mis à leur disposition. Toute la journée, des spécialistes des questions Qualité, hygiène, sécurité et environnement (QHSE) ont expliqué et fait la promotion de la politique de santé et de sécurité, en exposant de matériels et équipements y afférents. Sans oublier les jeux concours et la sensibilisation des visiteurs sur ces questions. En fin de journée, on comptait pratiquement 2.600 visiteurs, essentiellement des travailleurs, des spécialistes et surtout des jeunes étudiants très intéressés.
Selon le Bureau international du travail (BIT), toutes les 3 minutes un travailleur meurt d'un accident du travail dans le monde, et chaque seconde au moins quatre autres sont blessés. On enregistre, chaque année, 250 millions accidents du travail dont 335.000 sont mortels.
Pour Christian Barros, l'attention portée à la question de la santé et la sécurité au travail répond à une double exigence: exigence morale et efficacité économique. *«Les acteurs économiques doivent comprendre que les mauvaises conditions de travail, la dégradation de la santé des salariés, les accidents ont un coût économique pour l'entreprise et la collectivité»* a indiqué le président du syndicat patronal. Son organisation, UNICONGO, veillera à ce que les donneurs d'ordre et les entreprises soient attentifs aux conditions dans lesquelles leurs collaborateurs travaillent.

Jean BANZOUZI MALONGA

Vie associative

«Le livre du Congo Blanc» au chevet de l'arrondissement Mfilou-Ngamaba

Reconnue pour ses actions de charité envers les personnes du troisième âge, l'ONG *«Le livre du Congo Blanc»* œuvre également pour l'assainissement de l'environnement. Après le curage du caniveau de l'arrêt CEG sur l'avenue de la Base aérienne dans le 7e arrondissement Mfilou-Ngamaba et l'aménagement de cette même avenue délabrée du fait des eaux de pluie, à hauteur de l'arrêt CEG et au rond-point Mouhoumi, l'ONG entend mettre tout en œuvre, pour déboucher le caniveau de l'avenue Ngamaba, en partant de Mouhoumi pour le marché Ngambio. C'est ce qui ressort de la communication de Garcel Dubblon, son président, lors de la rencontre citoyenne qu'il a présidée mercredi 8 mai 2019, au siège de l'ONG à Mfilou.

Garcel Dubblon

Quelques responsables des quartiers de Mfilou y étaient présents pour étudier les possibilités de réhabiliter les artères de l'arrondissement qui se dégradent au jour le jour, vu la passivité des autorités habilitées. Garcel Dubblon estime que c'est le moment pour les populations de Mfilou de prendre à bras-le-corps les problèmes environnementaux, véritable goulot d'étranglement pour les habitants de Mfilou-Ngamaba.

Une vue partielle des participants à la rencontre citoyenne

Le président de l'ONG, qui a loué la bienveillance d'un citoyen *«compatissant»*, selon lui, le général Jean François Denguet qui a apporté sa contribution au nivèlement des cratères au niveau de l'arrêt CEG et au rond-point Mouhoumi, a appelé les populations, elles-mêmes, à se mobiliser autour d'une opération dénommée *«Totéléma»*. Une initiative consistant à curer les caniveaux, le long de l'avenue Ngamaba tous les dimanches, entre 6 heures et 8 heures, *«pour freiner le mal»*, a-t-il fait savoir. Il a rappelé, par ailleurs, les habitants affectés par la détérioration des routes que la première initiative de son association intitulée *«Un sac de ciment pour sauver Mfilou»* est toujours en vigueur. *«Nos architectes ont déjà réalisé les études de faisabilité. Nous savons que les eaux qui détruisent les quartiers proviennent des versants. Les études indiquent qu'il faut du ciment et des pierres pour procéder, non seulement à l'érection des gabions mais aussi à la construction d'un collecteur pour recueillir les eaux des versants afin de les orienter vers la Mfilou. De la sorte, nous pallierons ce problème»*, a expliqué Garcel Dubblon avant d'ajouter: *«Nous avons besoin des sacs de ciment et de la pierre. Ne nous apportez pas de l'argent. Apportez nous ce dont nous avons besoin en nature. Si chaque parcelle apportait ne serait-ce qu'un sac de ciment et une pierre, les choses iraient pour le mieux»*.
«Le livre du Congo Blanc» est une ONG à but non lucratif.

M. M. M.

Droits de l'homme

L'ACJ dénonce l'esclavage des enfants au Congo

Présidée par Yann Rostand Makoumbou, l'Association congolaise des jeunes (ACJ) a publié, récemment, une declaration dans laquelle elle dénonce l'esclavage des enfants au Congo. Voici l'intégralité de cette declaration.

Instituée en 1995, après la mort d'un jeune Pakistanais de 12 ans qui avait tenté de dénoncer les mauvais traitements subis depuis qu'il avait été vendu pour rembourser une dette familiale, la Journée mondiale de lutte contre l'esclavage des enfants est célébrée le 16 avril de chaque année.

L'esclavage des enfants est devenu un instrument de guerre commerciale planétaire. Aujourd'hui, les enfants représenteraient plus de 10 % de la main-d'œuvre potentielle et les enfants esclaves contribuent chaque année pour plus de 13 milliards d'euros au PIB mondial.

Le Congo, notre pays, n'en est pas épargné. Il suffit juste de sillonner les grandes artères des grandes villes, celles de Pointe-Noire, en particulier, pour se rendre à l'évidence que ce phénomène prend de plus en plus de l'ampleur. Tous ces enfants doivent obéir aux ordres que leur donnent des adultes et ils n'ont plus de liberté. Du coup, ils ne peuvent pas suivre un cursus scolaire. Et tout cela, aux yeux des pouvoirs publics qui ne mènent aucune action pour endiguer ce phénomène.

La montée en puissance de ce phénomène dans notre pays est, tout simplement, due à l'absence d'un programme gouvernemental pour le bien-être de l'enfant, alors que notre pays est signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) du 20 novembre 1989.

L'ACJ, en tant que garante et observateur du bien-être de la jeunesse incluant les enfants, ne peut que condamner la montée de cette pratique au sein de notre société.

L'Association congolaise des jeunes dénonce l'esclavage des enfants au Congo. Elle condamne aussi toute manipulation et politisation des jeunes, des enfants pendant les périodes électorales. Car, lors des dernières échéances électorales, nous avons pu constater l'utilisation par certains politiciens des jeunes enfants mineurs pour des carnavals et des meetings. Et, en même temps, nous voulons rappeler au Gouvernement de respecter ses engagements internationnaux en faveur du bien-être des enfants et des jeunes.

Yann Rostand Makoumbou

Le Gouvernement et les politiciens devraient œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes et enfants, et non les utiliser à des fins politiques, comme c'est malheureusement le cas, aujourd'hui.

En tant que garante du bien-être de la jeunesse, l'Association congolaise des jeunes a mis en place plusieurs équipes de membres bénévoles à son siège de l'arrondissement 7 Mfilou (Brazzaville), pour conscientiser la population et apporter un soutien psychologique à tous les jeunes et enfants victimes de toutes ces pratiques.

Yann Rostand MAKOUMBOU
Président de l'Association congolaise des jeunes (ACJ)

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI
Notaire
Immeuble DABO, 3ème étage, avenue de la paix
En face de LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Boîte Postale 13.273 / Tél.: (242) 05.522.96.23 / 06.952.17.26 / E-mail: skymbassa@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

HOPE CONGO

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de cinquante millions (50.000.000) de Francs CFA
Siège social: 77, rue Lékana, Moungali, B.P.: 15.130, Brazzaville, République du Congo
RCCM: 08 B 1294

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT-DEMISSION ADMINISTRATEUR

Aux termes du procès-verbal des délibérations de la réunion du conseil d'administration du 05 mars 2019, dûment enregistré, le 27 février 2019 à la recette de l'enregistrement des domaines et timbres de Poto-Poto, Brazzaville, le conseil d'administration de la société HOPE CONGO SA, société anonyme avec conseil d'administration au capital de cinquante millions (50.000.000) de Francs CFA, dont le siège social est sis, 77, rue Lékana, arrondissement 4 Moungali, B.P.15.130 Brazzaville, République du Congo, immatriculée au registre du commerce et du crédit immobilier de Brazzaville sous le numéro 08 B 1294, a Sous réserve de l'approbation de la commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), a nommé Monsieur MATUMBO Peter Madalitso, en qualité de Directeur Général Adjoint Opérations, en remplacement de Monsieur RAKOTONDRATSIMBA Dimbinirina Andrianaridera Zo. Aux termes du même Procès-verbal, le Conseil d'Administration a accepté la démission de Monsieur David Stanley WASIK de ses fonctions d'administrateur à compter du 31 décembre 2018.

Le Dépôt légal a été entrepris le 05 mars 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Les formalités d'inscription modificatives ont été accomplies le 05 mars 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le numéro M2 / 19 - 175.

Pour insertion légale

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

SOCIETE GENERALE CONGO, Société Anonyme avec conseil d'administration au capital de 11 860 000 000 de francs Cfa, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro RCCM-CG-BZV-11-B 2902, agrée en qualité d'établissement de crédit par arrêté n° 15953 MFBPP - CAB, dont le siège social est sis Avenue Amilcar Cabral Centre - ville Brazzaville, République du Congo, mets en vente, au prix de 398.000.000 millions de francs CFA (à négocier) un grand immeuble R+2 d'une superficie de 346.78 m2 comportant trois (3) vastes appartements de grand standing situé sur la rue Saint Paul (avenue goudronnée) Arrondissement 6 Talangaï.

Pour tout contact : 05 622 71 80 / 05 522 81 56 / 06 504 22 23.

N.B.: Titre foncier et rapport d'expertise disponibles

ANNONCE

Direction Départementale des douanes et droits indirects de Pointe-Noire

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES DU 20 MAI 2019

N° de lot	N° TC et nature des marchandises	Système harmonise	Première mise à prix
TCJ 01	TCLU802978/1- 40', Papier hygiénique, céramique carreau,	69072100	8 000 000
TCJ 03	TEMU691050/7- 40', Equipment d'hotelerie	94049000	5 000 000
TCJ 04	FCIU969372/9- 40', Chair-Cushion	94049000	5 000 000
TCJ05	XXXX8326522- 40', m/ses diverses + BMW, ch.x13575	69072100	1 700 000
		87021010	1 500 000
TCJ 06	MSKU720823/9-20', Quincaillerie : matériaux de construction, carreaux, tôles bacs, acc. de peinture	69072100	5 000 000
TCJ09	MSKU215192/7 20' Bentonite (carbonate de calcium)	25081000	1 000 000
TCJ13	TCKU189809/2-20' Ferro Manganèse (pierres) et gants.	72021900	1 000 000
TCJ14	PONU825532/9-20' Bentonite	25081000	1 000 000
TCJ15	MSKU197236/3-40' Parties d'engin plus 2 bétonnières	84735000	1 000 000
TCJ16	PONU014613/5-20' Bentonite	25081000	1 000 000
TCJ17	MAEU681832/6-20' Matériel électrique (spots, ampoules, fils électriques.)	70111000	2 500 000
TCJ16	PONU014613/5-20' Bentonite	25081000	1 000 000
TCJ17	MAEU681832/6-20' Matériel électrique (spots, ampoules, fils électriques.)	70111000	2 500 000
TCJ19	TGHU237093/2-20' Splifs, carreaux, meubles, matelas tv plasma-salon	94042100	5 000 000
TCJ20	ECMU221815/4-20' Carreaux et portes usagées	69072100	3 000 000
TCJ21	MRKU538243/0-40' Meubles, appareils électromé. usages et divers	94042100	3 000 000
TCJ22	TCLU329561/8-20', Pdts d'entretien Essuie- tout, pose papier hygiénique, acc. sanitaires	48030000	350 0000

N° de lot	N° TC et nature des marchandises	Système harmonise	Première mise à prix
TCJ23	CAIU341985/7-20' 2 réfrigérateurs neufs plus	84181000	100 000
TCJ24	MSKU096844/0-40' Meubles et appareils électroménagers usagés	94033000	3 000 000
TCJ25	CMAU054340/3-20' 6portes en baies vitrées meuble, carreau,peinture,salon	94033000	3 500 000
TCJ27	CMAU570294/0-40' Pièces de rechange et access. et moteurs des véhicules	94060090	8 000 000
TCJ28	NIDU521234/3-40' Chaises, projecteurs, pneus usagés, aspirateur, photoc. et1 véhicule Nissan Murano Châssis :006165	94033000	500 000
		87030290	650 000
TCJ30	DBOU802435/6-20' échafaudage	94060090	500 000
TCJ32	NIDU520151/8-40', TGHU944913/4-40' Hangar préfabriqués	94060000	2 000 000
			2 000 000
TCJ34	MSKU549981/3-20' Cadenas, tôles plates, aines.	94060000	4 000 000
TCJ35	TCLU245066/4-20' Meubles et appareils électroménagers usagés	83011000	3 500 000
TCJ36	MRKU296748/3-40' meubles,2 salons en cuir, lits, matériel neuf de restaurant : four, malaxeur de patte, grand frigo et congélateur	94033000	8 000 000
TCJ37	MSKU445814/7-20' calandre pour véhicule, moteurs usagés, cric électriques, valises pour vêtements, cuisinières	94033000	3 000 000
TCJ38	CAIU973675/6-40' Aspirateurs, porte-bébés, jouet, ordinateurs, congélateur Access. Photocopieuses, imprimante r, réfrigérateurs, 1 véhicule Dodge grand caravane Ch. : 63301 et 2 motos scooter	87081000	3 500 000
		84181000	500 000
		87030290	100 000
		87120000	100 000
TCJ39	MSKU610549/4-40' meubles, congélateurs	87120000	2 500 000
TCJ40	MSKU617417/6-40' Meubles, vélos, casseroles, fauteuils etc. très usagés	94038000	1 000 000
TCJ41	MSKU663740/0-40' Effets personnels en état de dégradation	94038000	500 000

N° de lot	N° TC et nature des marchandises	Système harmonise	Première mise à prix
TCJ42	MSKU652797/2-40' Meubles, appareils. Musicaux congélateurs, casseroles, ect. Très usagés	94038000	500 000
TCJ43	MSKU605253/7-40' Congélateurs, réfrigérateurs, meubles usagés	84151000	1 000 000
TCJ44	DVRU054033/6-40' Frigo, meubles, casseroles etc. très usagés	94038000	500 000
TCJ45	CAXU733540/0-40' vélos, fauteuils, meubles très usagés	94038000	500 000
TCJ46	MSKU922485/6-40' Frigo, chauffe-eau, meubles, climatiseurs très usagés	94038000	500 000
TCJ47	MRKU007913/8-40' meubles, casseroles, app. musicaux	94038000	3 500 000
TCJ48	TRLU435425/2-40' meubles, congel.usagés	94038000	1 500 000
TCJ49	PONU127766/0-40' Assiettes en céramiques, meubles et app. Electromen.	69111000	500 000
TCJ50	PONU172445/4-40' casseroles, congelat. .6moulins.velos usagés	94038000	3 500 000
TCJ51	PONU186779/5-40' refrig.meubles, cuisin.	84151000	100 0000
TCJ52	SEAU788824/2-40' Moto, groupe électrogène, chaises, réfrigérateurs, armoire **NB état de détérioration avancée**	84151000	100 0000
TCJ55	NIDU233981/7-20' Casseroles, brancard pour urgence, imprimantes, ordinateurs. usagés, micro-onde, draps d'examen. Plus trois caravanes frigorifiques, ch : 600282- 600284- 600283	69120010	2 000 000
		87030290	500 000
		87030290	500 000
		87030290	500 000
TCJ56	MRKU761771/8-20' MSKU286762/9-20' PONU098117/0-20' Produits chimiques	38231900	1 000 000
		38231900	1 000 000
		38231900	100 0000
TCJ57	CAXU911943/7-40' GVDU507171/2-40' Bus Nissan civilisant usagés ch : 045044-045042	87022000	15 000 000
		87022000	1 000 0000

N° de lot	N° TC et nature des marchandises	Système harmonise	Première mise à prix
TCJ58	MRKU649823/4-40' Pneus pr motos, motos usagés, fauteuils, 02 Mercedes fourgons ch. : 745329- 613168, un compacteur AMAN type A26/2 et poclin ch : 052745.	69089000	400 000
		87033220	1 500 000
		87033220	1 200 000
		84294010	5 000 000
		84293000	2 500 000
TCJ59	XXXX296224/2-20' XXXX814766/0-40' XXXX833083/4-40' Tourets de câbles en acier.	85446000	8 000 000
		85446000	12 000 000
		85446000	12 000 000
TCJ61	CAIU898329/0-40' carreaux, machine à laver et à glace plus	69120010	1 200 000
TCJ62	UESU474563/8-40' Matériel de boulangerie	84381000	15 000 000
TCJ63	BMOU216372/9-20' Papiers journaux, assiettes à jeter, meubles, tv plasma, access..pr baies vitrées	94038000	5 000 000
TCJ64	PCIU889624/9-40' Piscine, TV plasma, valise de vêtements + 2véhicules Auddi A6 et Nissan Milcra ch.041496 année 99 et 504742 année 12	61046100	300 000
		87030290	1 500 000
		87030299	1 500 000
TCJ65	APHU633496/9-40' Bateau de plaisance et divers + une Toyota Tundra endommagé châssis : 329012.	89039100	4 000 000
		87030290	800 000
TCJ66	APZU325363/4-20' meubles, pneus, journaux, lubrifiants	94038000	5 500 000
TCJ69	CLHU873054/2-40' Balle de friperie NIDU516498/6-40' Balle de friperie TCLU895064/6-40' Balle de friperie	63090000	5 000 000
		63090000	5 000 000
		63090000	5 000 000
TC02	GCNU403447/0-40'- Chambre froide	84604010	10 000 000
TC02	GCNU468573/9-40' - Ascenseur	84279000	10 000 000
TC04	CLHU325962/0-20' - Papiers journaux	47079000	5 000 000
TC06	APZU379822/8-20' - Tôles, bidets, robinets, matelas neufs, plasma, salon réfrigé.véhicule BMW ch :E94303	94038000	2 000 000
		87030290	2 500 000
TC09	MAEU417494/4-40' - Machines ferrailles	84742000	2 000 000

ANNONCE

N° de lot	N° TC et nature des marchandises	Système harmonise	Première mise à prix
TC10	XXXX814766/0-40' XXXX833083/4-40' XXXX296224/2-20' Tourets câbles elect. acier	76141000 76141000 76141000	12 000 000 12 000 000 8 000 000
TC11	NIDU232420/5-20' - Congélateur, chaussures neuves, sacs dames neufs et chaises de bureau	84181000	4 000 000
TC12	NIDU219391/2-20' Carreaux et papiers hygiéniques	69101000	3 500 000
TC13	NIDU518602/8-40'Papiers hygiéniques plus serviettes hygiéniques	69101000	6 000 000
TC17	ECMU971729/0-40' Portes, cuisines	76169990	6 000 000
TC19	MRKU713421/6-20'Huile moteur, 2 moteurs hors-bord, 3 écrans plasma	84081000	4 000 000
TC22	BSIU253104/4-20' Vélos congelé. meubles	94038000	2 500 000
TC23	MSKU793592/1-20' 3 frigos usagés, Nissan Fuga, ch:104912	84182900 87030290	150 000 2 000 000
TCF01	TCKU 182462/8-20'	38231900	1 000 000
TCF01A	TGHU 091677/3-20'	38231900	1 000 000
TCF01B	MSKU 352267/9-20'	38231900	1 000 000
TCF01C	MSKU 398050/0-20' Intrants (Articles céramiques)	38231900	1 000 000
TCF02	SUDU 876068/9-40' - 03 Véhicules 2 Toyotas Nadia &Harrier plus 1 Mitsubissi Pajero GDI, ch. :004059- 011754- 0032251 année 2006	87030290 87030290 87021010	2 500 000 2 500 000 5 000 000
TCF03	MSKU 610540/9-40' Effets personnels très usagés (frigo, cuisinière, vélos)	84182900	500 000
TCL07	PONU167708/0-40' - Tuiles en plastique	39269090	9 000 000
TCL08	MSKU980271/7-40' - Portes en bois	94060010	6 000 000
TCL09	CAXU465039/5-40' MAEU630819/5-40' MRKU366337/7-40' MRKU562070/7-40 - Profiles	72224000 72224000 72224000 72224000	8 500 000 8 500 000 8 500 000 8 500 000

N° de lot	N° TC et nature des marchandises	Système harmonise	Première mise à prix
TCL15	MRKU106803/5-40' PONU724714/4-40' Portes et fenêtres en baies	76169990 76169990	10 000 000 10 000 000
TCL16	MSKU628989/5 3 machines concasseurs, tamis	84798200	30 000 000
TCC03	PCIU462853/0-40' **Matériel pétrolier**	84431300	12 000 000
TCC12	PCIU253267/7-20' PCIU847284/7-40' PCIU896636/7-40' PCIU904272/7-40' PCIU893721/9-40' PCIU888379/2-40' PCIU883877/2-40' PCIU826012/8-40' PCIU903903/0-40' PCIU861458/2-40' PCIU821224/3-40' PCIU898665/6-40' PCIU855255/7-40' PCIU855775/4-40' PCIU851792/0-40' PCIU904778/1-40' PCIU822180/0-40' Matériel de construction	84569090	20 000 000
TCC27	MSKU733845/9 Shipper's seal packages	89079000	2 500 000
TCC30	MSKU267885/7-20' Ascenseur électrique HS	842790000	10 000 000
TC06	NIDU234257/5-20' NIDU226153/4-20' Charpente métallique	94060000 94600000	5 000 000 5 000 000
TC16	MRKU433166/0-40' Bill currency validators	90268000	30 000 000
TC20	MSKU316388/2-20' MSKU440211/1-20' - tuiles	69059000 69059000	5 000 000 5 000 000
TC24	MSKU525606/9-20' - Peugeot expert ch.407020	87030290	1 000 000

N° de lot	N° TC et nature des marchandises	Système harmonise	Première mise à prix
TCF05	XINU 158727/5-20' Papiers journaux	47079000	5 000 000
TCF06	TRLU 734903/3-40' Effets pers. Meubles, fauteuils et lits démontés neufs.	94042100	5 000 000
TCF09	MRKU 348981/4-40' - Effets pers. Vélos, vêtements, lits, salons et frigo usagés, matelas et machine à coudre.	84182900	5 000 000
TCF10	FCIU 376601/0-20' Matériel de plomberie APHU 720925/7-40'	82052000	2 000 000
TCF13	Vêtements usagés et neufs, casseroles, ports bébé etc	69120010	3 000 000
TCF14	ECMU 953451/3-40' Jouets, sacs scolaires et valises	95010000	3 500 000
TCF15	MSKU 251174/6-20' carreaux, culottes neuves, fauteuils etc.	94038000	3 500 000
TCF16	MSKU 506021/9-20' MSKU 780505/0-20' 10 Caisses de Marbres	25151200 25151200	5 000 000 5 000 000
TCF17	TCKU 180184/9-20' TRHU 163906/3-20' UXXU 242162/4-20' MSKU 513006/5-20' MRKU 900484/4-20' MSKU 685296/5-20' AMFU 305357/0-20' SUDU 743836/4-20' MRKU 814037/9-20' MRKU 013635/4-20' MRKU 971832/7-20' MSKU 415988/7-20' 12 TCS Matériel de construction: étanchéité	39201000 39201000 39201000 39201000 39201000 39201000 39201000 39201000 39201000 39201000 39201000	2 000 000 2 000 000 2 000 000 2 000 000 2 000 000 2 000 000 2 000 000 2 000 000 2 000 000 2 000 000 2 000 000
TCL10	MAEU408025/4-40' MAEU416573/1-40' MAEU417279/3-40' MAEU418240/4-40' Matériel de construction	72224000 72224000 72224000 72224000 72224000	8 000 000 15 000 000 8 000 000 8 000 000
TCL11	MRKU017345/8-40' MSKU231816/7-40' MSKU286079/5-40' MSKU383405/0-40' MSKU423929/9-40' POCU045995/9-40' - Matériel de quincaillerie	69072200 69072200 69072200 69072200 69072200	7 000 000 7 000 000 7 500 000 7 000 000 7 500 000 7 000 000
TCL13	MSKU279780/9-40' MSKU557895/4-40' MSKU745231/1-40' - Carreaux, céramiques	84799000 69072200	9 000 000 7 000 000
TCL14	MRKU268451/8 2 bétonnières portées	69072200 84743100	7 500 000 40 000 000

N° de lot	N° TC et nature des marchandises	Système harmonise	Première mise à prix
VJ01	Renault Truck, Châssis N°010501	87033220	800 000
VJ02	Toyota Corolla Châssis N°001858	87030290	800 000
VJ03	Mitsubishi canter usagé Ch. A10036	87030290	250 000
VJ07	Ford Mondeo, Châssis N°K88848	87030290	800 000
VJ08	Toyota Corolla Ch N° 000321	87030290	1 000 000
VJ10	Toyota Corolla, Châssis N°026424	87033220	800 000
VJ12	Nisan Primera Châssis N°549566	87021010	500 000
VJ13	Peugeot 407 Châssis N°434371	87021010	500 000
VJ14	Nissan –Terrano, Châssis N°167027	87033220	500 000
VJ15	Mercedes Benz 208 Châssis N°P596502	87033220	800 000
VJ16	Mazda Premacy, Châssis N°324526	87033220	1 000 000
VJ17	Renault C5 Châssis N° 740976	87033220	200 000
VJ18	Citroën C5 Châssis : 287055	87033220	500 000
VJ20	Opel Zahra Châssis N°251300	87033220	1 000 000
VJ21	Opel Zafira Châssis :147339	87033220	1 000 000
VJ22	Renault Master Ch.: 265585 plus 1 moteur BMW et 100 pneus usagés	87033220 40129000	800 000 1 500 000
VJ23	Renault Laguna Châssis N°236935	87033220	500 000
VJ24	Mitsubishi Carisma, Châssis N°131635	87030290	500 000
VJ25	Mercedes Benz 1117 Ch.N°393100	87030290	800 000
VJ26	Mercedes C180 Châssis N°511771	87030290	1 000 000
VJ28	Toyota Hiace Châssis N°003712	87033220	1 00 0000
VJ29	Hyundaï Châssis N°673967	87033220	600 000
VJ30	Toyota Avensis, Chassis N°030731	87033220	900 000
VJ31	Nissan Almera Châssis N°033680	87033220	1 000 000
VJ32	Toyota starlet, Châssis N°307709	87033220	500 000
VJ33	Peugeot 607 Châssis N°071565	87030290	500 000
VJ34	Renault 21 Châssis N°981681	87033220	300 000

Fait à Pointe-Noire, le 09 MAI 2019

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION

Roger Xavier OKOLA

Musique

«Kongo Credo Impromptu», une création artistique inédite autour du fleuve Congo

Le récital a mis en relief les mille et une facettes du fleuve Congo dans son acception géographique, élémentaire, symbolique et sonore, entrecoupées des textes proposés par le jeune slameur congolais Black Panther. La mise en espace et la scénographie ont été élaborées conjointement par Violaine Dufès, du Concert impromptu, et le musicien-danseur congolais Müleck.

Ghislain Pambou dirigeant Concert Impromptu et Chœur Crédo

En toute franchise, ça a été la flore, la faune, les ambiances du fleuve Congo et riveraines subtilement sur scène: tel est le sentiment que l'on a eu au sortir de la salle, après avoir suivi «Kongo Credo-Impromptu», une création musicale présentée jeudi 9 mai, à l'Institut Français du Congo (IFC) de Brazzaville. C'était inédit, tant l'enchaînement des rythmes dans un fondu enchaîné - pour emprunter le vocabulaire audiovisuel – a capté l'attention du public, tenu religieusement en haleine par les prestations stylées des artistes. Les spectateurs étaient captivés dans un silence consentant partagé. Ils étaient happés par la lumière de la scène qui les touchait sans vraiment s'offrir à eux. On ne pouvait lire sur leur mine que de la satisfaction.

«Kongo Credo Impromptu» est une musique dont l'harmonique et les tempos à la lisière du classique et du folklorique, de l'occidental et de l'africain voire de l'ésotérique (musique des peuples autochtones) ont été pleinement assumés par Julien Roux, le compositeur. Dans un mélange culturel qui a su relever ce qui d'ordinaire échappe, par inattention, au commun des mortels sur le fleuve Congo: tam-tam aquatique joué par les femmes pendant leur baignade (''Ntoumpou''), paysage, silence, musique de la faune - cris d'oiseaux, bourdonnements des mouches, des abeilles, etc. - et formes plurielles de la mystique des forêts subtilement traduites par des voix exprimant le mouvement des eaux du fleuve, et la montée en flèche des instruments exprimant les ambiances des villages riverains, avec une particularité rythmique représentant la faune et le peuple du Nord au sud du Congo, dont la beauté a été chantée par nombre de poètes de ce pays. Le tout sous la coordination du chef d'orchestre, Ghislain Pambou.

Comment cela s'est réalisé?

Il s'est agi du fruit des deux phases d'un même travail. La première éclatée puisque Concert Impromptu et Chœur Crédo ont travaillé chacun de son côté: Concert impromptu en France et Chœur Credo au Congo. La deuxième, une mise en commun pour bien assortir les harmoniques, s'est déroulée en trois jours au Congo, avant le concert. Ça a été une mise en scène et en musique des mille et une facettes du fleuve Congo, dont le cheminement jusqu'à la fin s'est fait par surprise, avec des mouvements

MAITRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de développement), Centre-ville Brazzaville,
B.P.: 15.244, Tel: 04.418.20.81/06.540.59.45
Email: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

«NINI MINERAIS»
S.A.U.
SOCIETE ANONYME UNIPERSONNELLE AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL
Au Capital de DIX MILLIONS (10.000.000) de FRANCS CFA
Siège Social: 45, rue Yaoundé, Poto-Poto, B.P.: 899, Brazzaville
RCCM: CG-BZV-01-2019-B15-00005 / REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire à la résidence de Brazzaville, le 05 avril 2019, et enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 30 avril 2019, sous Folio 80/2, numéro 0938, il a été constitué une société anonyme présentant les caractéristiques suivantes:

Forme Sociale: Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique;

Dénomination: «NINI MINERAIS»;

Capital Social: DIX MILLIONS (10.000.000) FRANCS CFA, divisé en MILLE (1.000) actions de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 1.000, entièrement souscrites, libérées et attribuées à l'actionnaire unique;

Siège social: 45, rue Yaoundé, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo;

Objet social: La Société a pour objet en tous pays, notamment dans les Etats parties au Traité OHADA et plus particulièrement en République du Congo:
* L'exploitation et la commercialisation des minerais, notamment l'or, le diamant,...;
* La création et la gestion des comptoirs de pierres précieuses.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 05 avril 2019 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 30 avril 2019, sous folio 80/03 numéro 0939, il a été constaté que les actions souscrites ont été entièrement libérées par l'actionnaire unique, conformément aux dispositions légales en la matière.

Administration de la société: aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 04 avril 2019, Mademoiselle FYLLA SAINT-EUDES Saminou Liz Nickya, de nationalité congolaise, a été nommée en qualité d'Administrateur Général;

Commissaires aux comptes: aux termes de l'Assemblée Générale Constitutive en date du 04 avril 2019, sont nommés:
- Le cabinet RAINBOW FINANCE S.A., représenté par M. José Serges SECHET, demeurant à Brazzaville, en qualité de commissaire aux comptes titulaire;
- M. Patrick GAMASSA, demeurant à Brazzaville, en qualité commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 mai 2019.

Immatriculation au RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 06 mai 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B15-00005.

Fait à Brazzaville, le 9 mai 2019.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

Après les trois livres sur la Force Africaine en Attente (FAA), le doctorant Elton Paul Nzaou publie sur le marché le livre sur l'expérience congolaise dans la résolution des conflits et la pratique du maintien de la paix de la Force publique congolaise sur les différents théâtres d'opération (en Angola, au Liberia, au Tchad, au Rwanda et en RCA).

Par ailleurs, l'auteur met en exergue le génie congolais dans la résolution des conflits internes, depuis la guerre de 1959, jusqu'aux hostilités de 1998-1999.

En effet, les Congolais finissent toujours par s'asseoir et faire la paix. Donc, pour la première fois dans un livre, il est fait état de la palabre africaine comme piste de résolution de conflits, palabre comme apport constructive à la mondialité.

Funérailles de Lutumba Simaro à Kinshasa (RD Congo)

La nation a rendu les derniers hommages au poète et virtuose de la guitare

Les derniers hommages ont été rendus le dimanche 5 mai 2019 par la nation congolaise au baobab, monument et grand poète de la musique congolaise, guitariste et auteur-compositeur prolifique, Lutumba Simaro Masiya (Simon Lutumba Ndomanueno, à l'état-civil) décédé le 30 mars à Paris, à l'âge de 81 ans, des suites d'une longue maladie. Et porté en terre au cimetière Nécropole entre Ciel et Terre à Kinshasa. La cérémonie d'hommages officiels a eu lieu dans la salle de spectacles du Palais du peuple, sous la houlette du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo. Des chefs des différentes institutions, des artistes, kinois de divers horizons se sont inclinés, gerbes de fleurs en mains, devant la dépouille de l'illustre disparu pour la dernière fois.

Hommage du président Félix Tshisekedi à Lutumba Simaro

Au nom du Gouvernement congolais, le Premier ministre Bruno Tshibala a reconnu, à juste titre, la valeur de l'artiste et la profondeur de ses textes. *«Lutumba Simaro Masiya était un poète et philosophe»*, a-t-il rappelé.

La musique, la comédie et les verbes ont marqué le déroulement de cette cérémonie funèbre.

Parlant au nom de la famille, l'une de ses petites-filles a présenté le poète Lutumba Simaro comme *«un homme heureux, honnête, sage et courageux qui a pu édifier les esprits par ses mots et par sa plume».*

Pour nous sa famille, a-t-elle poursuivi, nous avons une grande admiration pour notre grand-père, pour cet homme qui a lutté pour ses idéaux et qui s'est battu pour que sa famille ne manque de rien. Il a comblé notre grand-mère de bonheur, il a toujours été présent pour sa famille, malgré une vie professionnelle physiquement dure. Et nous, petits-enfants, nous avons tellement reçu d'amour et d'attention de lui qu'il est difficile d'imaginer notre vie sans lui», a-t-elle regretté.

Considéré comme l'un des meilleurs compositeurs de la chanson congolaise, Lutumba Simaro quitte ce monde et met fin à 63 ans de carrière artistique fructueuse et sans interruption. Il a tiré sa force musicale à partir de ses parents par leurs conseils parce qu'il faisait le travail de la famille, disait-il, mais aussi de Dieu qui avait toujours occupé une place de choix dans sa vie.

Ce talentueux artiste, véritable virtuose de la guitare et l'un des meilleurs compositeurs de la chanson congolaise de tous les temps, bras droit de feu grand maître Luambo Makiadi ''Franco'' dans le Tout-puissant OK Jazz pendant des années, avait demandé et obtenu des pouvoirs publics de son pays, en 2018, des hommages nationaux pour toute son œuvre, préférant que ses mérites soient reconnus de son vivant.

En son honneur, un buste a été érigé au croisement de deux avenues dans la commune de Lingwala, à Kinshasa, deux ouvrages ont aussi été écrits sur lui par deux auteurs. En décembre 2015, il figurait dans la liste d'environ 90 opérateurs culturels au nombre desquels des artistes-musiciens, plasticiens, comédiens, écrivains, etc., de la RD Congo décorés de médailles du mérite des arts, science et lettres par le Président de la République. Il avait été sacré trois fois successivement meilleur compositeur dans son pays et son succès avait traversé les frontières.

Lutumba Simaro a été également élevé au grade de Commandeur, il a contribué à l'éclosion de la musique congolaise et à porter au pinacle les talents d'un grand nombre de chanteurs connus et méconnus à savoir, Youlou Mabiala, Sam Mangwana, Josky Kiambukuta, Djo Mpoy, Carlito, Malage, Madilu, Pépé Kallé, Mbilia Bel, la liste n'est pas exhaustive, qui pour la plupart ont réussi à interpréter avec maestria quelques-unes de ses compositions dont certaines ont fait tabac en Afrique et dans le reste du monde.

Le fondateur de l'orchestre Bana OK et auteur-compositeur de *«Mbanda kazaka», «Mabelé», «Niongo na ngai Suza», «Mandola», «Ebalé ya Zaïre», «Trahison», «Bisalela», «Gare à toi », «Kadima», «Affaire Kitikwala», «Maya», «Cœur artificiel», «Verre cassé», «Ofela», «Mama kulutu»*, etc., nous quitte, mais ses multiples chefs-d'œuvre continueront à bercer nos oreilles au quotidien.

Alain-Patrick MASSAMBA

Football/Championnat national de Ligue 1

L'Etoile du Congo voit l'Afrique à sa portée

Depuis sa victoire aux dépens des Diables-Noirs, lors de la 16e journée, l'Etoile du Congo respire la joie de jouer. En sept matchs disputés, elle a enregistré 6 victoires, n'a concédé qu'un match nul et pointe à la deuxième place. Au compteur, elle compte 45 points, donc quatre points d'avance sur son encombrant rival qui n'en exhibe que 41, à l'issue de la vingt-deuxième journée disputée le week-end dernier.

C'est dire que la deuxième place synonyme de qualification pour la Coupe de la Confédération est à la portée d'Etoile du Congo. Le courant passe bien entre le sommet et sa base. Le succès est en train de couronner l'entreprise. Les joueurs ont fêté les quarante-cinq points de leur équipe samedi 11 mai, après leur succès sur Patronage Sainte-Anne, au Stade Massamba-Débat. Ils ont gratifié leur public de deux buts splendides, le premier par Roland Okouri (83e), le second par Mignon Etou-Mbon (89e), d'une frappe pure et sèche qui a léché le haut du filet. On le voit, l'Etoile du Congo a sué sang et eau pour se tirer d'affaire. Elle a puisé dans sa réserve pour faire entendre raison aux enfants de Sainte-Anne, tout de même accrocheurs en diable à cette occasion. L''essentiel, ce sont les trois points de la victoire.

L'Etoile du Congo. Objectif: la deuxième place coûte que coûte!

On ne sait si à l'orée de ce championnat, l'entraîneur Cédrick Nanitélamio était exubérant qu'il l'est maintenant. Ou le président de l'équipe, Ghislain Ngapela Lendouma. L'espoir était sans doute quelque part. Sa fulgurante ascension ne résulterait pas d'un heureux hasard. Le groupe est homogène. Les joueurs avaient, individuellement, d'intrinsèques qualités techniques. Il ne restait plus au staff technique qu'à discipliner ces talents juvéniles. En leur inculquant l'esprit collectif nécessaire. En leur assurant la condition physique, autre talon d'Achille du football congolais. Assez loin des sentiers de la superstition, voire du fétichisme qu'on entoure cette équipe. Tout cela concourt au succès, place naturellement le groupe au top-niveau. Quelqu'un n'affirmait-il pas que *«l'art est bon lorsque la tête et les membres… travaillent ensemble?»*

Mais, la deuxième place est-elle définitivement une affaire d'Etoile du Congo? La réponse dans la suite du championnat. Pour l'instant, les «Vert et jaune» tiennent le bon bout, à quatre journées de la fin.

Venons-en aux autres matchs de la vingt-deuxième journée. Commençons par le commencement, au Stade Massamba-Débat. Pour noter, qu'en lever de rideau d'Etoile du Congo-Patronage Sainte-Anne, JST a renoué avec la victoire qui lui fuyait sans cesse depuis trois journées, en l'emportant aux dépens de Tongo FC (2-1).

Dimanche 11 mai, sur la même pelouse. Regards rivés d'abord sur Inter Club et Nico-Nicoyé, pour se fixer ensuite sur Diables-Noirs-AS Cheminots. Les militaires avaient ouvert le score dès la 16e minute de jeu. Cet avantage, ils l'ont maintenu jusqu'au coup de sifflet final d'Omérine Yengo.

Et Diables-Noirs-AS Cheminots? Casse-tête chinois. Une cinquantaine de minutes s'étant révélée fertile en déchets, le but tardait à poindre. D'où le sentiment longtemps partagé d'un match nul. Rox Oyou Thoury choisissait ce moment-là pour faire parler ses pieds et sa tête. On jouait respectivement la 54e minute et la 61e minute de jeu: 2-0. Mais les hommes du rail ayant repris du poil de la bête réduisaient le score sur penalty transformé en but par Gloirdy Vouidibio (75e). Score final: 2-1.

A Owando, l'AS Otohô a confirmé son leadership en ramassant des points supplémentaires devant FC Kondzo: 4-0.

Au même moment, à Dolisie, l'AC Léopards retrouvait le chemin de la victoire, face à V.Club-Mokanda (1-0).

Lundi 13 mai, La Mancha est venu tenir CARA en échec (0-0).

Jean ZENGABIO

Diables-Noirs-AS Cheminots: lutte pour la conquête du ballon et des points

Classement provisoire et officieux. *1.AS Otohô (55 points). 2.Etoile du Congo (45 points). 3.Diables-Noirs (41 points). 4. JST (37 points). 5.CARA (33 points). 6.Tongo FC (32 points). 7.V.Club-Mokanda (30 points). 8.AC Léopards (29 points). 9. AS Cheminots (25 points). 10. Inter Club (25 points). 11. Patronage Sainte-Anne (22 points). 12. FC Kondzo (21 points). 13. Nico-Nicoyé (20 points). 14. La* Mancha (15 points) .

Tribune libre

A qui la faute?

Que c'est triste de voir une fois de plus l'équipe nationale de football, les Diables-Rouges se faire éliminer à une phase finale de Coupe d'Afrique des nations, la première à 24 équipes. Voilà une équipe qui a manqué de fraîcheur, de mental, de détermination et de patriotisme. Ces Diables-Rouges vivent-ils dans un confort sociétal et sportif au moindre effort? Que valent réellement certains joueurs de la diaspora? Il y a quoi se poser ces questions. L'argent et l'or appartiennent à Dieu, est maudit l'homme qui les convoitent injustement.

Le Congo référentiel, celui de 1972, se qualifia avec des moyens dérisoires pour une victoire finale à Yaoundé (Cameroun) avec des joueurs locaux compétitifs comme Maxime Matsima, Alphonse Niangou, Joseph Ngassaki ''Zeus'', Michel Ongagna ''Excellent'', Paul Moukila ''Sayal'', Emmanuel Mayanda, paix à leurs âmes. L'apport de l'unique professionnel, François M'Pelé, avait suffi pour éliminer, tour à tour, le Nigeria et la Côte d'Ivoire. Tous faisaient preuve d'un patriotisme débordant.

Ayant atteint les quarts de finale de la CAN 2015, le Congo est tout de suite absent à celle de 2017. Rien n'avait bougé; cela n'avait interpellé personne.

Au regard de tout ceci, à qui revient la faute? A nous tous! Ce constat d'échec devrait pousser tout le monde à se remettre en cause. C'est le moment de s'asseoir, de réfléchir sur l'avenir de notre football, de prendre des décisions courageuses.

Ryno Ndouly

En 1968, le haut-commissaire aux Sports Henri Elendé avait décidé de faire l'impasse sur les éliminatoires de la CAN 1970, suite au Waterloo d'Asmara, pour privilégier celles de la CAN 1972. C'est le terrain à explorer. Cette décision, salutaire, a permis au Congo de goûter d'immenses joies, à en juger par ce bref rappel des participations du Congo à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations entre 1972 et 1980: 1972 au Cameroun, 1974 en Egypte, 1978 au Ghana. En plus du succès des Diables-Rouges à la Coupe d'Afrique centrale leur ayant permis de représenter la sous-région aux Jeux africains de 1973 au Nigeria, du triomphe du CARA, vainqueur de la 10e Coupe d'Afrique des clubs champions de 1974, avec, cerise sur le gâteau, l'attribution du ballon d'or africain à Paul Moukila ''Sayal''.

L'Etat est tenu d'accompagner les équipes d'élite par son impact moral et financier. Les clubs doivent se structurer autrement, être organisés, posséder en leur sein des formations des jeunes, être des institutions en lieu et place des monstres éphémères.

Le moment est indiqué pour redonner au football des jeunes de la valeur par l'organisation de véritables compétitions nationales. Que les centres de formation de football de Brazzaville, de Pointe-Noire et de la partie septentrionale soient opérationnelles. En ce 21e siècle, le footballeur congolais a droit à un statut.

A force de travail, de sacrifices, et si chacun de nous a le courage de se remettre en question, la remontada est permise.

Ryno Ndouly
(Pointe-Noire)

Funérailles

Benoît Milandou porté en terre en France

Décédé le 23 avril 2019 à Amiens (France), Benoît Milandou ''Burquet'', ancien international congolais de football (1980 à 1983), ancien sociétaire de Kotoko de Mfoa (1969 à 1983), et professionnel à l'US Orléans et FC Senlis (de 1983 jusqu'au milieu des années 90), a été porté en terre au cimetière Nouveau Senlis, vendredi 3 mai dernier. La mise en bière a eu lieu à la maison funéraire de la ville. Peu avant, une messe de requiem a été célébrée en la Cathédrale de Senlis (Oise). Un registre à signatures a été ouverte pour recueillir les condoléances. L'illustre disparu laisse quatre enfants et une veuve.

SOCIETE UBIPHARM-CONGO
Société Anonyme au Capital de 950.000.000 F.CFA
Siège Social : Zone Industrielle de M'PILA BP 1118
BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV /06 B 34

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE MIXTE, le Mardi 11 Juin 2019 à 9h 30mn, dans la salle de conférence de la BDEAC (Banque des Etats d'Afrique Centrale), place du Gouvernement à BRAZZAVILLE (République du Congo), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A TITRE EXTRAORDINAIRE
- Modification de l'article 15 des statuts ;
- Modification de l'article 17 des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

A TITRE ORDINAIRE
- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société durant l'exercice 2018 ;
- Présentation du rapport général du Commissaire aux comptes sur les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2018 et sur la tenue des registres de transferts de titres ;
- Présentation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
- Approbation des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2018 ; Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;
- Renouvellement du mandat d'un (1) Administrateur ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'accès de la réunion est ouvert à tous les actionnaires de la société. Ceux qui seraient empêchés peuvent se faire représenter par un mandataire de leur choix. Les documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société à Brazzaville (REPUBLIQUE DU CONGO) pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La vie en Couleur Avec
VESTEL
VESTEL
VESTEL
VESTEL
RÉFRIGÉRATEUR 504 L
599 000 Fcfa HT
En exclusivité à
BUROTOP IRIS
Bzv Tél : 06 669 60 60
PN Tél : 05 605 60 56
www.burotopiris.com